

**Département d'Architecture**



Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de :  
**MASTER ACADEMIQUE**

Filière :  
**ARCHITECTURE**

Spécialité :  
**ARCHITECTURE ET PATRIMOINE**

Présenté par :  
**Ali Noui**  
**Nasreddine Tabani**  
**Islam Ramoul**

**THEME :**  
**La valorisation du patrimoine archéologique par l'architecture  
contemporaine.**

**"Cas de du site archéologique El Mansourah"**

Date de la Soutenance : 25/06/2018

Composition du Jury :

Shahrazade Khelefallah	M.A.A, Département d'architecture, U.M.S.B- Jijel, Président du jury
Khadidja DJABER	M.A.A, Département d'architecture, U.M.S.B- Jijel, Directeur de mémoire
Asma Menhour	M.A.A, Département d'architecture, U.M.S.B- Jijel, Membre du Jury



## Dédicaces

*Je tiens vivement à dédié ce travail en signe de respect et de reconnaissance à ceux qui sont plus proches de moi que tout le monde à :*

*A ma mère que j'aime aussi et qui ma tellement soutenu par sa présence permanente et réconfortante.*

*A mon père j'aime aussi et qui ma tellement soutenu.*

*A mes frères.*

*A mes sœurs.*

*A tous mes amis.*

*En fin, à mes deux partenaires qui ont partagés avec moi les souffrances de ce travail malgré tout nous nous sommes supportés et nous avons pu passer une année agréable pleine de plaisir et d'aventures inoubliables.*

*Nasreddine*

## ***Dédicace***

*Mes chers parents,*

*Toutes les lettres ne sauraient trouver les mots qu'il faut...*

*Tous les mots ne sauraient exprimer la gratitude, L'amour, le respect, la reconnaissance...*

*Aussi, c'est tout simplement que Je dédiés ce modeste travail à mes chers parents en témoignage de ma grande reconnaissance pour les sacrifices qu'ils n'ont cessé de consentir pour moi, de leur encouragement et leur profonde affection.*

*A ma mère qui est toujours disponible pour nous, et prête à nous aider.*

*A mes chers amis, Ahmed, Abdelkhalek, Yassine, Salah, Omar, Anis, Sohybe*

*A toute personne dont j'ai une place dans mon cœur, que je connais, et que j'aime.*

*Pour vous tous Merci*

***NOUI ALI***



## ***Dédicace***

*Je tiens vivement à dédié ce travail en signe de respect et de reconnaissance à ceux qui sont plus proches de moi que tout le monde à :*

*A ma mère que j'aime beaucoup et qui ma tellement soutenu par sa présence permanente et réconfortante.*

*A mon cher père*

*A mes frères*

*A ma très chère sœur*

*A tous mes amies*

*En fin, à mes deux partenaires qui ont partagés avec moi les souffrances de ce travail et malgré tout nous nous sommes supportés et nous avons pu passer une année agréable pleine de plaisir et d'aventures inoubliables.*

***RAMOUL Islam***



## REMERCIEMENT

*A cœur vaillant rien d'impossible  
A conscience tranquille tout est accessible  
Quand il y a la soif d'apprendre, Tout vient à point à qui sait attendre  
Quand il y a le souci de réaliser un dessein, Tout devient facile pour arriver à nos fins  
Malgré les obstacles qui s'opposent, En dépit des difficultés qui s'interposent  
Les études sont avant tout Notre unique et seul atout  
Ils représentent la lumière de notre existence, L'étoile brillante de notre réjouissance  
Comme un vol de gerfauts hors du charnier natal  
Nous partons ivres d'un rêve héroïque et brutal  
Espérant des lendemains épiques, Un avenir glorieux et magique  
Souhaitant que le fruit de nos efforts fournis  
Jour et nuit, nous mènera vers le bonheur fleuri  
Aujourd'hui, ici rassemblés auprès des jurys,  
Nous prions dieu que cette soutenance  
Fera signe de persévérance  
Et que nous serions enchantés  
PAR notre travail honoré*

*Nous remercions tout d'abord Dieu le tout puissant pour nous avoir donnés la force et le courage pour faire aboutir ce travail.*

*Nous tenons aussi à exprimer notre gratitude et nos sincères remerciements à notre encadreur Djaber Khadija pour avoir dirigé ce mémoire, pour son temps qu'elle nous a accordé, ses conseils et ses encouragements et les précieuses orientations qui ont contribué à parcourir cette recherche.*

### Liste des cartes :

Carte 01 : vue satellite sur Tlemcen.....	59
Carte 02 : situation du Mansourah par rapport au Tlemcen.....	60
Carte 03 : carte du site archéologique el Mansourah.....	62
Carte 04 : carte de système viaire du site archéologique el Mansourah.....	62

### Liste des figures:

Figure 01 : les règles qu'on doit respecter dans la valorisation du patrimoine.....	24
Figure 02 : Les étapes de la mise en valeur du patrimoine.....	26
Figure 03 : Processus d'élaboration d'un plan muséographique des sites archéologiques.....	36
Figure 04 : Schéma représente L'actualisation comme nouvel approche de valorisation du patrimoine archéologique .....	45
Figure 05: Schéma qui illustre les différentes typologies d'intervention contemporaine sur l'existant.....	46
Figure 06: Plan du jardin des Tuileries, Carrousel et musée du Louvre.....	58
Figure 07 : Schéma représentant l'analyse du Palais du Louvre selon le nœud Borroméen de « Stavy Architectes »(2015).....	57
Figure 09 : Zonage urbain du site archéologique el Mansourah.....	63
Figure. 10 : Façade urbaine du site archéologique el Mansourah.....	64
Figure. 11 : coupe topographique.....	64
Figure. 12 : températures moyennes de la ville el Mansourah.....	65
Figure. 13 : Précipitations moyennes de la ville el Mansourah.....	65
Figure. 14 : Tableau climatique de la ville el Mansourah.....	65
Figure. 15 : Enseignement et vents dominants de la ville elMansourah.....	66
Figure. 16 : vue aérienne sur la mosquée.....	67
Figure. 17 : vue satellite sur le site.....	67
Figure. 18 : vue satellite sur le site.....	67
Figure. 19 : simulation en 3d sur la forme originale de la mosquée .....	68
Figure. 20 : vue sur la mosquée.....	69
Figure. 21 : vue sur la mosquée.....	69

### Liste des photos :

Photo. 1: Recherches et fouilles archéologiques en (France).....	8
Photo. 2: Le site archéologique de Kerkouane (Tunisie).....	9
Photo. 3: Mobiliers archéologiques, le site de la ZAC Niel (Toulouse).....	10
Photo. 4: Site archéologique situé en milieu urbain, Les ruines de la cité romaine (Pollentia, Majorque).....	11
Photo. 5: Anciens hauts fourneaux (Rhône, France).....	12
Photo. 6: Site archéologique du Vieux-Poitiers (France).....	13
Photo. 7: La nécropole punique de la Pointe-Noire (Jijel).....	14
Photo. 8 : Archéologie sous-marin. ....	14
Photo.9 : parcours mobiles .....	32
Photo.10 : panneaux informatifs.....	32
Photo.11, Photo12: Couvent de Sant Francesco San-Pedro (Spain).....	47
Photo. 13, Photo.24: Galerie de Musée Kolumba (Allemagne).....	48
Photo.35, Photo.16: Projet du musée Théâtre romain de Carthagène (Espagne).....	49
Photo.17: Vue d'ensemble du palais du Louvre.....	53
Photo.18: vue aérienne de la pyramide du Louvre.....	53
Photo.19 :La pyramide du Louvre, les pyramidions vue depuis la cour Napoléon....	53
Photo. 20 : La pyramide inversée vue de l'intérieur.....	53
Photo. 21 : vue aérienne sur le Louvre.....	54
Photo. 22 : vue sur l'exposition intérieure du musée du Louvre.....	54
Photo. 23 : Minaret d'el Mansourah.....	61
Photo. 24 : remparts d'el Mansourah.....	61
Photo. 25 : terrain accidenté.....	64
Photo 26.photo 27, photo, 28. Photo, 39 : couverture végétale sur l'extérieur et l'intérieur de la mosquée el Mansourah.....	66
Photo 30.photo 31.photo 32 : vestiges du site archéologique el Mansourah.....	68
Photo. 33 : vue sur la mosquée.....	69
Photo. 34 : vue sur le minaret.....	70
Photo. 35 :entrée de minaret .....	70

### **Liste des tableaux :**

Tableau 01 : Tableau récapitulatif des différents avis des auteurs sur l’insertion d’une architecture contemporaine dans un site historique.....	43
Tableau 02 : Tableau de la fiche technique de la pyramide du Louvre.....	52
Tableau 03 : Tableau de classification des transformations selon Cédric Price de la pyramide du Louvre.....	55
Tableau 04 : Tableau de l’analyse de palais du l’ouvre selon les critères issus d’un avis de la commission Jacques Viger (Avril 2001).....	56

## Sommaire :

Liste des cartes.....	IX
Liste des figures.....	IX
Liste des photos.....	X
Liste des tableaux .....	XI
Liste des abréviations.....	XI
<b>Introduction générale</b> .....	1
I. Introduction .....	2
II. Problématique.....	3
III. Hypothèses .....	4
IV. Objectifs .....	4
V. Méthodologie .....	4
VI. Structure du mémoire .....	5
<b>CHAPITRE I : patrimoine archéologique une nécessité primordiale à conserver</b> .....	6
Introduction.....	7
I. Notion de patrimoine.....	7
I.1. Définition.....	7
II. Patrimoine archéologique .....	8
II.1. Définition .....	8
III. Formes et composantes du patrimoine archéologique.....	9
III.1. Sites et monuments archéologiques.....	9
III.2. Objets façonnés : Mobilier archéologique .....	10
IV. Sites archéologiques selon des contextes spécifiques .....	11
IV.1. Sites archéologiques situés en milieu urbain .....	11
IV.2. Sites archéologiques industriels .....	12
IV.3. Sites archéologiques inscrits dans des milieux ruraux .....	12
IV.4. Lieux sacrés : lieux spirituels, lieux de sépulture et cimetières .....	13
IV.5. Sites archéologiques subaquatiques .....	14
V. Valeurs intrinsèques aux sites archéologiques .....	15
V.1. Valeur culturelle .....	15
V.2. Valeur sociale .....	15
V.3. Valeur économique.....	16
V.4. Valeur éducative .....	16
V.5. Valeur mémorielle .....	16
V.6. Valeur scientifique .....	16
V.7. Valeur historique .....	17
V.8. Valeur esthétique et artistique .....	17
V.9. Valeur identitaire .....	17
V.10. Valeur d'usage .....	18
VI. Facteurs liées à la dégradation des sites archéologiques .....	18
VI.1. Facteurs liés à l'action naturelle .....	18
VI.2. Facteurs liés aux actions humaines .....	19

VI. 3. Facteurs liés aux actions temporelles .....	20
Conclusion.....	21
<b>Chapitre II : Démarche et méthode de valorisation du patrimoine</b>	
<b>archéologique</b> .....	22
Introduction .....	23
1. valorisation .....	23
I.1.Définition de la valorisation .....	23
I.2.Objectif de la valorisation du patrimoine.....	23
I.3.Principes de la valorisation.....	24
I.4. Etapes de la mise en valeur.....	26
I.4.1.Conservation .....	27
I.4.2.Animation .....	29
I.4.3. La mis en scén .....	30
II. Valorisation du patrimoine archéologique.....	30
II.1.Aménagement paysager pour la valorisation du site .....	31
II.1.1.Principes de base .....	31
II.1.2.Conseils pour les opérations d'aménagement paysager sur le patrimoine archéologique.....	32
II.2.Mise en tourisme pour valoriser le patrimoine archéologique .....	33
II.2. 1.Mise en tourisme .....	33
II.2. 2.Tourisme et le patrimoine.....	33
II.2.3.Tourisme : facteur de mise en valeur du patrimoine.....	33
II.2.4.Projet de la mise en tourisme des sites patrimoniaux .....	34
II.2.5.Actions de la mise en tourisme.....	34
II.2.6.Objectifs de l'action .....	34
II.2.7.Construire l'offre touristique .....	35
II.3.Muséologie .....	35
II.3.1.Définition de la muséologie .....	35
II.3.2.Préservation en muséologie .....	35
II.3.3.Nouvelle muséologie active appliquée aux sites archéologiques .....	36
Conclusion .....	37
<b>Chapitre III : Valorisation du patrimoine par l'architecture contemporaine</b> .....	38
Introduction .....	39
I. Cohabitation ancien/nouveau.....	39
I.1.Définition de l'architecture contemporaine.....	39
I.2.Définition de la création architecturale.....	39
I.3.Avis pour et contre la cohabitation Ancien/Nouveau.....	39
I.3.1.Avis pour la cohabitation ancien/nouveau.....	39
I.3.2.Avis contre la cohabitation ancien/nouveau.....	40
I.3.3.Avis partagés.....	40
II. Débat sur l'insertion de l'architecture contemporaine dans un site archéologique.....	42
II.1. Visions différentes sur la question de l'actualisation du patrimoine par l'utilisation de l'architecture contemporain .....	42

II.2. Contraintes rencontrées par la nouvelle création.....	44
III .Allures contemporaines d'intervention sur les sites archéologiques.....	44
III.1. Actualisation comme nouvel approche de valorisation du patrimoine archéologique .....	44
III.2. Types d'interventions contemporaines proposées.....	45
III.2.1. Ponctuation.....	47
III.2.2. Prolongation.....	48
III.2.3. Révélation.....	48
IV. Evaluation de la législation Algérienne en matière d'intervention sur le Patrimoine .....	50
IV.1. Loi 98/04 du 15 Juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.....	50
IV.2. Décret exécutif n° 03-322, du 9 Chaâbane 1424, correspondant au 5 octobre 2003, portant maîtrise d'œuvre relative aux biens culturels immobiliers protégé.....	50
IV.3. Evaluation de la loi n° 98-04, et de Décret exécutif n° 03-322, relative au patrimoine .....	51
V. Analyse de l'exemple de Louvre.....	51
Conclusion.....	57
<b>CHAPITRE IV : Cas du site archéologique el Mansourah.....</b>	<b>58</b>
Introduction.....	59
I. Approche historico géographique .....	59
I.1.1. Situation géographique de la ville de Tlemcen .....	59
I.1.2. Situation géographique de la ville el Mansourah .....	60
I.1.3. Contexte historique de la ville el Mansourah .....	60
I.1.4. Délimitations et accessibilité du site archéologique el Mansourah .....	61
I.1.5. Environnement immédiat .....	62
II. Approche biophysique .....	63
II.1. Milieu physique .....	63
II.1.1. Tracé urbain .....	63
II.1.2. Zonage urbain.....	63
II.1.3. Façade urbaine .....	64
II.2. Etude morphologique .....	64
II.2.1 Données climatiques .....	65
II.2.2 Ensoleillement et vents dominants .....	66
II.2.3 Paysage naturel .....	66
II.2.4 Point de repère et regroupement .....	67
III. Approche Urbanistico-architecturale .....	67
III.1. Structure du territoire .....	67
III.2. Analyse volumétrique .....	68
III.2.1. plan de la mosquée .....	69
III.2.2. Décoration géométrique .....	69
III.2.3. Etude des matériaux et systèmes constructifs .....	71
VI. Valeurs de site archéologique el Mansourah.....	71
V. Pathologies .....	72



Conclusion .....	73
<b>Conclusion générale</b> .....	74
I. Conclusion .....	75
II. Recommandations .....	76
Bibliographie.....	78
Résumé.....	83
Abstract.....	83
ملخص.....	84

# Introduction générale

**I. Introduction:**

Le patrimoine archéologique est une source de la mémoire collective et un instrument d'étude historique et scientifique. On considère comme éléments du patrimoine archéologique tous les vestiges et objets mis au jour, ainsi que toutes autres traces des générations antérieures. Le patrimoine archéologique comprend les structures, les constructions, les groupes de bâtiments, les sites aménagés, les objets mobiles et les monuments d'autres sortes avec leur contexte, qu'ils soient sur la terre ferme ou immergée<sup>1</sup>.

La majorité des sites archéologiques sont classés patrimoine mondial par ce qu'ils sont des témoignages et des marques des civilisations passées par la région et qui donnent une vision sur le mode de vie de cotés culturel, économique et social .En effet, cette catégorie est fragile, unique, menacé par la perte de leur valeur, surtout les valeurs historiques, culturelles, esthétiques, économiques et la valeur d'usage ce qui entraîne une dégradation et détérioration de plus en plus. Peut être de persévérant à partir de récupérant ses valeurs à travers des interventions, des méthodes diverses avec l'utilisation des techniques et des matériaux pour la revivification et rendre ces sites attractifs.

De nos jours, la protection du patrimoine archéologique est une réalité indispensable et apparemment désirable, quels que soient les objectifs de protection qu'ils soient touristiques ou économiques, afin d'accroître le développement économique par l'exploitation et la conservation de ces sites. Les valeurs patrimoniales sont nombreuses et variées sur l'histoire, grâce à plusieurs types d'interventions sur ce type particulier de patrimoine. Malheureusement, on ne s'accroche à notre patrimoine archéologique qu'en tant que souvenir et repère mémoriel, sa prise en charge n'est pas effective, et est loin de constituer une priorité par la tutelle qui a la charge de la protection de ce patrimoine et cet ensemble de legs, même si elle a produit des textes législatifs dans le but de sa sauvegarde.

Ainsi la mise en valeur de patrimoine archéologique en Algérie fait appel à plusieurs procédés sur le plan politique, législatif, culturel et opérationnel, en essayant d'éviter les obstacles qui entravent les opérations ayant pour but de la patrimonialiser, le mettre en valeur et le préserver pour le transmettre aux générations futures.

L'apparition de l'architecture contemporaine a créé un nouvel esprit au patrimoine d'où proviennent les nouvelles techniques et matériaux durables utilisés pour la consolidation du patrimoine archéologique que ce soit pour les vestiges ou l'environnement immédiat. Ces valeurs sont liées aux exigences de la société récente, outre que ces nouvelles interventions

---

<sup>1</sup> : Patrimoine archéologique les initiatives du conseil de l'Europe et la convention de la valette(1992)

affectent les sites oubliés et marginalisés ou tout type de patrimoine, il y aura donc un contraste remarquable dans la recherche de l'homogénéité et d'une relation entre le passé et le présent et ces interventions feront partie de ce patrimoine avec le temps. Dans ce travail, on va essayer de mettre l'accent sur la relation entre le patrimoine archéologique et l'architecture contemporaine.

## II. Problématique:

Au cours l'histoire, l'Algérie a vu la succession de plusieurs civilisations à travers un long parcours diachronique déclenché depuis la préhistoire jusqu'à celle de la colonisation française, en passant par les civilisations : Phénicienne, Romaine, Byzantine..., et ottomane, qui ont marqué son territoire. Ces dernières ont laissé des empreintes permanentes. En vue de déployer leurs pouvoirs et d'exercer diverses fonctions et activités : économiques, sociales, culturelles, militaires, etc. .... Elles ont procédé à l'édification de nombreuses cités, d'ouvrages et de bâtiments attribuant à l'Algérie un héritage riche et diversifié exceptionnel de par sa portée historique et symbolique. Certaines de ces réalisations ont pu défier le temps et parvenir aux sociétés contemporaines sous forme de vestiges archéologiques d'une importance considérable.

Tlemcen, représente l'une des plus vieilles villes authentiques de l'Algérie et l'une des villes plus représentatives du patrimoine architectural arabo-musulman dans laquelle on a le site archéologique EL MANSOURAH qui est classé comme un patrimoine national et dispose une authenticité identitaire et historique pour la ville de Tlemcen à l'échelle locale et nationale et pour l'architecture islamique en général. Mais elle reste comme un vestige marginalisé, désocialisé et en risque de détérioration.

Le site archéologique d'EL MANSOURAH n'est pas à l'abri d'actes de pillage et de transactions illicites de receleurs des pièces archéologiques. Faute de moyens efficaces de protection et de gestion attentive ; ce site subit les injures de l'homme et du temps et la nature.

Cependant, ce site archéologique est tantôt visible, tantôt invisible qui est porteur de valeurs multiples qui échappent à un large public non spécialiste, il est souvent mal apprécié par leurs visiteurs, ils sont perçus des lieux vétustes abandonnés incapables d'évoquer leur essence.

Plusieurs pays européens et américains se sont tournés vers l'actualisation de leur patrimoine archéologique. À travers nouvelles méthodes telles que l'utilisation de l'architecture contemporaine dans la valorisation des sites archéologiques. Conscient du rôle qu'il peut jouer dans le développement du pays, il a été intégré dans leurs politiques.

Aujourd'hui, la valorisation et la protection du patrimoine archéologique en Algérie en général et celui d'el Mansourah en particulier est une nécessité absolue en utilisant ces nouvelles méthodes.

En effet la question principale est : **peut-on valoriser le site archéologique el Mansourah à travers l'architecture contemporaine ?**

### III. Hypothèses :

Dans le cadre de cette étude, nous nous fixerons à répondre à la problématique posée précédemment. Pour se faire, nous émettons des hypothèses en vue d'orienter le cheminement de nos idées, et que nous essayerons de vérifier à l'issue de ce travail :

1. Une architecture contemporaine de qualité sachant dialoguer avec le site d'el Mansourah peut participer à la protection et à la valorisation de ce patrimoine dans une vision dynamique et durable de celui-ci.
2. On ne peut pas valoriser ce site archéologique d'el Mansourah par l'architecture contemporaine en risque de porter atteinte à son authenticité.

### IV. Objectifs :

Cette étude s'inscrit dans un débat sur la l'importance du patrimoine archéologique. À travers ce travail de recherche, nous avons essayé d'examiner la problématique de la valorisation du patrimoine archéologique, en Algérie, tout en clarifiant quelques notions de bases et en proposant quelques éléments de réflexions :

- Il est question de connaître la notion du patrimoine archéologique et déterminer ses composantes, ses spécificités, ses valeurs et les effets pervers liés à la dégradation de ses sites.
- Définir la valorisation et montrer ses démarches sur le patrimoine archéologique.
- Définir la valorisation par l'architecture contemporaine et montres ses démarches sur le patrimoine archéologique.
- Le travail d'analyse de notre cas d'étude el Mansourah est pour but de valorisé ce site à l'aide de l'architecture contemporaine.

### V. Méthodologie :

Compte tenu des objectifs déjà fixés, notre méthodologie de recherche se doit d'être logique et cohérente, afin d'apporter une réponse à notre problématique.

- **La recherche théorique:** Elle servira à consulter le fonds documentaire existant pour mieux comprendre le thème de patrimoine archéologique et les méthodes classiques

de sa valorisation, l'état de ce patrimoine et les contraintes qui empêchent sa conservation et sa valorisation. On évoquera ainsi le sujet de l'insertion de l'architecture contemporaine comme une nouvelle méthode de valorisation du patrimoine en générale et de patrimoine archéologique particulier, et les expériences étrangères menées dans le domaine de l'actualisation du patrimoine par l'utilisation de l'architecture contemporaine.

- **La recherche pratique:** Elle sera consacrée à une analyse de site archéologique el Mansourah de la vile de Tlemcen, pour mettre en valeur ses caractéristiques patrimoniales et architecturales, et démontrer l'importance prépondérante qu'occupe notre cas d'étude.

## VI. Structure du mémoire:

Ce travail se composera essentiellement de quatre chapitres: à part une partie introductive

- Le premier chapitre : est une étude théorique qui aborde quelques thématiques sur le patrimoine archéologique, ses composants, ses spécificités, ses valeurs et les effets pervers liés à la dégradation de ses sites.
- Le deuxième chapitre : abord les méthodes de la valorisation du patrimoine en général et celui archéologique.
- Le troisième chapitre : met l'accent sur la valorisation du patrimoine archéologique par l'architecture contemporaine est expose l'exemple de Louvre comme une expérience internationale.
- Le quatrième chapitre : un travail d'analyse sur le cas d'étude el Mansourah pour but le valoriser à l'aide de l'architecture contemporaine.
- En fin on conclu ce travail par une conclusion générale et des recommandations.

# **CHAPITRE I: patrimoine archéologique une nécessité primordiale à conserver.**

**Introduction:**

Dans le but d'envisager une stratégie de conservation d'une catégorie patrimoniale quelconque, exige une connaissance générale de ses caractéristiques et de ses éléments de particularité, notre thème de recherche convient tout d'abord d'appréhender celle du patrimoine archéologique comme concept général. Il nous semble opportun de faire quelques rappels relatifs à cette catégorie de patrimoine.

Dans Ce chapitre essayera de définir en premier lieu quelques significations qui touchent essentiellement la notion du patrimoine archéologique, et puis nous tenterons de mettre l'accent sur ses valeurs à la fin, nous essayons d'explorer les périls qui menacent ces derniers.

**I.1. Notion du patrimoine:****I.1. Définition:**

Le mot patrimoine *«n'a pas fini d'être exploré. Ce sens premier est toujours d'actualité. Le fait qu'il ne possède pas de sens clairement défini, qu'il soit selon l'expression des juristes, c'est un concept complexe, soulève des difficultés, et en voie de formation»*<sup>2</sup>. Ainsi *«l'objet patrimonial est un objet considéré sous l'angle de sa valeur collective»*<sup>3</sup>.

Le "patrimoine" est le repère et la référence identitaire. Né de la culture d'une communauté, de sa religion, de son idéologie, de ses influences spirituelles, il est l'héritage de cette communauté et apparaît comme un bien à transmettre. Sa préservation vise à le soustraire à l'effet du temps, sa transmission à le soustraire à l'oubli.

Au sens étymologique, Le terme patrimoine contient deux racines : Pater, patri (père), et monia (fortune, capital, que l'on hérite de nos pères). *«On pourrait d'emblée s'interroger sur le libre choix des héritiers lors de l'acceptation de leur héritage»*<sup>4</sup>. *«La transmission pouvant être forcée et donc légitimement refusée, le vrai patrimoine serait alors ce que l'on a accepté de prendre de nos pères»*<sup>5</sup>. En outre, un ensemble de biens, matériels ou non, qui témoignent des relations particulières qu'une communauté humaine a instaurées au cours de l'histoire avec son territoire, et qui se transmet de générations en générations.

---

<sup>2</sup> : MELOT M, « Qu'est -ce qu'un objet patrimonial? », 2004, éd. BBF ,p 5-10.

<sup>3</sup> Idem

<sup>4</sup> BOUMEDINE R, « Tlemcen, capitale de la culture islamique: Les travaux de restauration des monuments en très bonne voie», 01/02 /2011, p 13.

<sup>5</sup> DAVIE M. F, «La maison Beyrouthine aux trois arcs et la construction idéologique du patrimoine», 2003, éd. Albalurbama,p346.



## II. patrimoine archéologique :

### II. 1. Définition :

Le patrimoine archéologique constitue toutes découvertes des restes et vestiges des civilisations disparues, le patrimoine archéologique est « *la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé.* »<sup>6</sup>



**Photo. 1: Recherches et fouilles archéologiques en (France).**  
Source : <http://www.catherine-vautrin.fr>

Pour donner une définition précise au patrimoine archéologique, on doit revenir aux différents textes normatifs nationaux et internationaux :

En 1er lieu et aux fins de la Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique, tenue à Londres en 1969, les biens archéologiques représentent « *les vestiges, et les objets ou toutes autres traces de manifestations humaines, constituant un témoignage d'époques et de civilisations dont la principale ou une des principales sources d'information scientifique est assurée par des fouilles ou par des découvertes* »<sup>7</sup>

<sup>6</sup> : Charte Internationale pour la Gestion du Patrimoine Archéologique (1990).

<sup>7</sup> : Conseil de l'Europe. *Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique*. Londres, 1969.

### III. Formes et composantes du patrimoine archéologique :

#### III.1. Sites et monuments archéologiques :

Un site archéologique « est une concentration topographique de vestiges se rapportant à une période chronologique plus ou moins homogène »<sup>8</sup> il désigne « un lieu où se trouvent des biens archéologiques »<sup>9</sup>, ou « tout terrain, formation géologique, bâtiment, ensemble ou site qui comprend ou est susceptible de comprendre des biens archéologiques »<sup>10</sup>.

Un site archéologique désigne donc un lieu ou une zone où peuvent être relevées des traces matérielles de la vie passée de l'homme. Ces sites peuvent être enfouis dans le sol ou immergés dans les eaux. Ils renferment des structures (murs, fondations, Pavements...), des artefacts (objets produits et utilisés par l'homme) et des écofacts (matières organiques liées à l'occupation humaine : ossements humains ou animaux, bois, graines, semences, insectes...), le tout étant agencé dans un contexte archéologique précis.



**Photo. 2:** Le site archéologique de Kerkouane (Tunisie).  
Source : [www.voyage-tunisie.info](http://www.voyage-tunisie.info)

Les sites archéologiques peuvent être classés selon deux catégories : les sites visibles, apparents sur la surface de la terre, et ceux enfouis dans le sol. La minimisation de la détérioration des sites archéologiques qu'ils soient découverts ou enfouis, est un principe qui doit orienter toute intervention sur ces derniers. Il est impératif de signaler que les sites

<sup>8</sup> : Xavier Delestre, «Introduction à l'archéologie », éd. Direction de la publication universitaire de Guelma, 2009, p19

<sup>9</sup> : Loi sur les biens culturels, Québec, 1972, <http://www.mcccf.gouv>

<sup>10</sup> : Article n°1,2 de l'ordonnance du 4 mars 1993, Belgique

archéologiques enterrés, requièrent une attention toute aussi particulière que celle accordée aux sites émergeant du sol<sup>11</sup>.

### III.2. Objets façonnés : Mobilier archéologique :

L'autre composante du patrimoine archéologique est le mobilier archéologique se définit comme : « *les objets transformés par l'activité humaine recueillis lors de l'opération du terrain, il s'agit d'artefacts, c'est-à-dire d'objets ayant été façonnés par l'homme pour son usage : objets en céramique, en verre, en métal, etc., il s'agit aussi des matériaux naturels et de nature biologique, non travaillés par l'homme : ossements animaux et humains, graines, bois, prélèvement de sédiments, etc.* »<sup>12</sup>.



**Photo. 3: Mobiliers archéologiques, le site zak niel (Toulouse).**  
Source : <http://l-archeologie.blogspot.com>

Le mobilier archéologique désigne : « *l'ensemble des matériaux exhumés au cours d'une opération de fouille* »<sup>13</sup>. Ces objets exhumés sont susceptibles d'apporter des informations sur un site archéologique donné. Le mobilier archéologique constitue, avec la documentation scientifique recueillie lors de l'opération (documentation écrite, graphique, photographique...), un outil précieux et unique pour l'étude du patrimoine archéologique.

<sup>11</sup>: Kevin L. Jones, «*Caring for archaeological sites: New Zealand guidelines*», éd. Department of conservation, Mars 2002, p08

<sup>12</sup> Le mobilier archéologique- PAIR. <http://www.pair-archeologie.fr>

<sup>13</sup>:Collectif, sous la direction de Caroline Gaultier-Kurhan, « *le patrimoine culturel marocain*», éd. Malsonneuve et Larose, Paris 2003

#### IV. Sites archéologiques selon des contextes spécifiques :

##### IV. 1. Sites archéologiques situés en milieu urbain :

L'urbain par définition, est ce qui se rapporte à la ville, à l'agglomération humaine concentrée dans la cité. Le milieu urbain se caractérise par son dynamisme et sa vitalité à cause de la forte concentration en activités économiques, tertiaires...etc. ; la présence des sites archéologiques dans un contexte urbain expose à des agents dégradants bien particuliers. Les sites archéologiques, fragiles et vulnérables, font face à de nombreuses contraintes et défis qui mettent en danger.

Cependant la conservation des sites archéologiques dedans présente un grand défi pour les responsables de la ville (surtout les urbanistes et les archéologues). L'étude des sites archéologiques en milieu urbain peut être abordée par deux façons différentes : l'archéologie dans la ville et l'archéologie de la ville.<sup>14</sup> La première considère le site archéologique comme monument isolé et intervient d'une façon ponctuelle. La deuxième assimile la ville à un écosystème<sup>15</sup>. Et prendre en considération la ville dans sa totalité.



**Photo. 4: Site archéologique situé en milieu urbain, Les ruines de la cité romaine (Pollentia, Majorque).**  
Source : [https://viagallica.com/baleares/ville\\_alcudia\\_](https://viagallica.com/baleares/ville_alcudia_)

<sup>14</sup>: Laurier Turgeon, Jocelyn Létourneau, Khadiyatoullah Fall, «*Les espaces de l'identité*», éd. La presse de L'Université Laval, Canada 1997, p226

<sup>15</sup>: Idem p 231



#### IV.2. Sites archéologiques industriels :

L'archéologie industrielle « étudie toutes les preuves, matérielles et immatérielles, les documents, les artefacts, la stratigraphie et les structures, les implantations humaines et les paysages naturels et urbains créés pour ou par des processus industriels. Elle se sert des méthodes les mieux appropriées pour accroître la compréhension du passé et du présent industriel »<sup>16</sup>.

Le patrimoine archéologique industriel inclut toute trace matérielle et immatérielle d'une activité industrielle passée : les enveloppes architecturales présentes dans un site aménagé à des fins d'exploitation industrielle, les mobiliers provenant de fouilles archéologiques, etc..... Ces vestiges sont des outils historiques qui permettent d'appuyer la construction d'hypothèses. Ils fournissent des informations relatives aux modes antérieurs de production, aux prouesses techniques et au savoir-faire accomplis dans une période donnée, à l'organisation et à la division du travail au sein d'une société ainsi qu'au régime économique, social et culturel dans lequel s'inscrivent les activités industrielles de toute sorte.



**Photo. 5: Anciens hauts fourneaux (Rhône, France).**  
Source : <http://www.patrimoine-ardeche.com>

#### IV..3. Sites archéologiques inscrits dans des milieux ruraux :

Le rural est ce qui rapporte à la campagne, à l'agglomération humaine concentré en dehors de la cité. Le milieu rural se caractérise par une faible concentration de l'habitat ainsi que des activités tertiaires. Il est caractérisée par une richesse naturelle ; source principale de

<sup>16</sup>: TICCIH, 2003

la production de denrées et de matières premières. Ce milieu regroupe des terres agricoles, des zones forestières, des espaces verts ainsi que des habitats dont les bâtiments sont liés à l'exploitation agricole. De tout temps, la fertilité des terres agricoles a été un des critères qui ont présidé au choix d'implantation de l'homme dans un territoire donné. De ce fait, il serait absurde d'écarter les hypothèses qui présument la présence de vestiges archéologiques limitrophes.

La présence des sites archéologiques en milieu rural les expose à des agents dégradant bien particuliers, les sites archéologiques fragiles et vulnérables, font face aux aléas naturels, en plus la difficulté de leurs repérage et la imprécision de leurs périmètre. La conservation des Sites archéologiques en surfaces ou enfouis ; situés au sein d'un milieu rural est difficile à cause de leurs destruction par les moyens modernes de l'agriculture <sup>17</sup>



**Photo. 6: Site archéologique du Vieux-Poitiers (France).**  
Source : <https://fr.wikipedia.org/>

#### **IV..4. Lieux sacrés : lieux spirituels, lieux de sépulture et cimetières:**

Les lieux sacrés recouvrent les nécropoles, les sépultures, les cimetières et d'autres sites qui revêtent un aspect spirituel pour une nation. Les lieux sacrés font partie des sites archéologiques qu'on doit conserver, les lieux spirituels et les nécropoles englobent un témoignage significatif de la présence humaine depuis des milliers d'années. Les vestiges architecturaux et archéologiques de ces lieux reflètent d'une manière significative le

<sup>17</sup> : Perichon Robert, Peronnet Patrick, «*Archéologie en milieu rural. Prospection et sauvetage à proximité du site d'Aulnat/Gandaillat (Puy-de-Dôme)* », éd. Revue archéologique du Centre de la France. Tome 22, fascicule 1, 1983, pp. 1-14.

développement socio-économique de certaines civilisations disparues. La matérialisation des pratiques religieuses et rituelles reflète la richesse architecturale de ces sites sacrés.



**Photo. 7: La nécropole punique de la Pointe-Noire (Jijel).**  
Source : Auteur 2017

#### IV..5. Sites archéologiques subaquatiques :

Le patrimoine subaquatique comprend : « *toutes les traces d'existence Humaines présentant un caractère culturel, historique ou archéologique qui sont immergées partiellement ou totalement, périodiquement ou en permanence depuis 100 ans au moins* »<sup>18</sup>



**Photo. 8 : Archéologie sous-marin.**  
Source: <http://archeologia.skyrock.com>

<sup>18</sup> Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (UNESCO 2001)

Ces vestiges peuvent être des structures ou des sites témoignant d'une ancienne occupation humaine, les véhicules naufragés du transport maritime ou aérien et tout objet à caractère préhistorique ainsi que leurs environnements naturels. entretenus dans le passé entre divers pays: voyages exploratoires, échanges commerciaux, expansions militaires, Ce qui le rend à cet effet une source de mémoire collective pour nous.

#### **V. Valeurs intrinsèques aux sites archéologiques :**

À travers le temps, l'évaluation patrimoniale s'est basée sur ces valeurs comme outil d'évaluation afin d'attribuer un statut légal de protection, conservation et gestion du patrimoine.

Le patrimoine archéologique qui portent en eux des valeurs nombreuses et inestimables et expose leurs valeurs de diverses perspectives : historiques, scientifiques, sociales, économiques, .... Etc. Déterminées par les professionnels Ces dernières peuvent être effectives ou potentielles.

Les valeurs auxquelles nous faisons allusion sont les suivantes :

##### **V.1. Valeur culturelle :**

Souvent le patrimoine archéologique jouissent des témoins visibles d'une vie passée, cadre propice témoignant d'une culture populaire et de pratiques quotidiennes de diverses civilisations .Ils attestent souvent de l'échange et de l'interaction qui s'étaient établis autrefois entre des civilisations ces références, indispensables pour l'expression de l'identité et de l'appartenance culturelle de ces différentes civilisations ou chaque société est caractérisée par un ensemble des traditions qui revient de son culture ,avec le processus de mondialisation beaucoup de pays ont compris l'ampleur des potentialités et des richesses que peuvent induire la diversité des témoignages culturels et de l'importance de sa valorisation et sauvegarde.

##### **V.2. Valeur sociale :**

Depuis la préhistoire, l'homme, a l'habitude de construire des structures nécessaires au déroulement de sa vie quotidienne, en rapport harmonieux avec son environnement, la connaissance des origines et des racines de l'homme est un facteur primordial de développement des sociétés contemporaines ou l'archéologie est un outil pour comprendre l'invisible à travers le visible ( les représentations mentales, les croyances et les traditions de l'homme, son mode de vie, les conditions d'établissement en un territoire donné) et ce n'est



possible que suite à une interprétation minutieuse d'objets matériels récoltés puis conservés par les archéologues qui travaillent dans les différents sites archéologiques .

### **V.3. Valeur économique :**

Le patrimoine archéologique et leurs différents composants constitue un facteur de l'amplification économique , ces dernières années le patrimoine archéologique concrétise essentiellement à participer au développement du tourisme culturel avec les nouvelles stratégies de valorisation et exploitation qui permet de bénéficier des retombées économiques se traduisant particulièrement par la création de postes de travail nécessaires au fonctionnement de différentes structures : hôtels, magasins,. .etc. parmi tant d'autre contribue efficacement des investissements et des capitaux importants. À travers l'utilisation des sites archéologiques pour la pratique des usages liés au divertissement, aux événements culturels mondains, et aux excursions.

### **V.4. Valeur éducative :**

Les types du patrimoine doivent avoir une occasion d'apprendre et de diffuser les connaissances acquises sur eux, Les sites archéologiques sont d'importants porteurs de leçons et d'enseignements, pour toutes les catégories sociales, a travers la mise au point des techniques interprétatives adéquates en théorie comme en pratique, les sites archéologiques peuvent avoir un potentiel éducatif appréciable dans la mesure où ils informent,. Donc Le patrimoine archéologique en particulier est un cumul d'informations significatif dans l'anthropologie, l'ethnologie, l'histoire et l'évolution des civilisations que nous devons apprendre et transmettre aux générations futures.

### **V.5. Valeur mémorielle :**

Les sites archéologiques sont des témoins présents d'une vie passée ou la valeur mémorielle de ces derniers se stimule dans leur capacité de rappeler, d'avertir et de donner à réfléchir sur les racines les plus profondes de l'homme. Le patrimoine archéologique constituent parfois support physique qui réanime beaucoup de légendes, mythes et épopées par exemple permet aux visiteurs de se remémorer des événements qui ont marqué d'un sceau indélébile nos sociétés.

### **V.6. Valeur scientifique :**

Valeur reconnue particulièrement par les spécialistes, le patrimoine archéologique constitue un vaste domaine précieux d'enquêtes et d'études approfondies sur l'histoire des

événements humains, des coutumes et de l'économie des techniques de construction. Les différentes méthodes archéologiques nous permettent d'étayer de façon scientifique des théories intellectuelles proposées par divers spécialistes à travers le recours aux méthodes et aux techniques modernes dans l'interprétation des résultats obtenus suite aux fouilles et de trouver ainsi des éléments de réponses à des phénomènes scientifiques soulevés par les sociétés actuelles réputées par une haute technicité.

#### **V.7. Valeur historique :**

Le patrimoine archéologique recèle une série de vestiges (villes, artefacts...) qui témoignent de différents moments de l'histoire religieuse, sociale, économique, technique et anthropologique. Ses restes encore vivants constituent le support physique à travers lequel l'histoire déroule son conte du temps qui passe, des évolutions et des rapports aux choses.

L'archéologie concourt à une meilleure connaissance du passé des villes. L'analyse des sites et du mobilier archéologique, nous renseigne sur les époques, les durées et les modes d'occupation de différentes civilisations d'un territoire donné.

#### **V.8. Valeur esthétique et artistique :**

A travers l'appréciation artistique des objets exhumés dans les sites archéologiques on peut définir leurs valeurs artistiques et esthétiques. Les investigations archéologiques permettent de découvrir de très précieux artefacts : les sculptures, les objets d'art décoratifs comme les vases,....,etc. Ces objets ont une richesse et grande valeur artistique ainsi qu'ils sont d'importants indicateurs du niveau d'aisance et du goût artistiques des propriétaires de l'époque, la protection de ces objets contre le pillage et le trafic illicite est une nécessité en plus de ça une présentation adéquate de ces objets peut constituer une source d'inspiration pour l'ensemble des artistes d'aujourd'hui .

#### **V.9. Valeur identitaire :**

Le patrimoine contribue à l'allégation des dimensions identitaires et culturelles d'une société, parce qu'il traduit son enracinement dans l'histoire. Les sites archéologiques et le mobilier exhumé sont les deux composantes clés du patrimoine archéologique sur lesquelles se sont construites des identités multiples. Des régions et des pays entiers ont fait de l'archéologie une vocation qui transparaît dans leurs façons d'habiter, de travailler, de construire et de se socialiser. Souvent la présence des sites archéologiques fait naître chez les sociétés un sentiment d'attachement voire d'orgueil envers leurs territoires.

**V.10. Valeur d'usage :**

Souligne les nécessités actuelles d'utilisation du patrimoine archéologique il faut redonner une âme qui garantit sa promotion et sa pérennité des fonctions d'origine dans certains sites, malgré l'intégration des activités modernes dans certains monuments ou sites . L'introduction de cette dernière valeur est fondamentale car elle transforme la notion traditionnelle de patrimoine en la faisant passer à un usage compatible à la vie contemporaine tout en respectant leurs différentes valeurs patrimoniales ainsi que l'authenticité de ses composantes .

**VI. Facteurs liées à la dégradation des sites archéologiques :**

Le patrimoine archéologique se caractérise par une grande fragilité et vulnérabilité, l'identification des différents facteurs qui font la vulnérabilité d'un site archéologique est le préalable indispensable à toute action de valorisation; Avant toute intervention il faut en effet définir les différents menaces naturels ou anthropiques de dangerosité présents sur le site, ainsi que de la fragilité des structures archéologiques elles-mêmes. se conduire vers une meilleure conservation et une bonne gestion de ce patrimoine .

**VI.1. Facteurs liés aux actions naturels :****VI.1 .1. Catastrophes naturelles :**

A la catégorie des menaces auxquelles sont exposés les sites archéologiques, les catastrophes naturelles ,elles peuvent être d'origine tellurique (les séismes, éruptions volcaniques..) ou météorologiques (tsunamis, , inondations,...). Ces situations exceptionnelles échappent au contrôle de l'homme. Ces menaces provoquent les composants de site, ce qui contribue à la dégradation des monuments mais la mise en place d'une stratégie bien étudiée contre risques naturels mène à protéger ce patrimoine .

**VI.1.2 .L'action de la pluie :**

Les vestiges généralement ne sont pas protégés des eaux de pluie l'eau est considérée comme un des plus tenaces ennemis des sites archéologiques.par la violence avec laquelle les gouttes d'eau percutent la surface des matériaux ou ces eaux stagnantes favorisent les remontées capillaires ce qui entraîne la création de zones humides permettent une infiltration aisée de l'eau jusqu'au coeur des matériaux.

### VI.1.3 .L'action de la température :

Les écarts importants de température entre l'hiver et l'été et la différence de températures entre le jour et la nuit affecte particulièrement le matériau ; ces variations peuvent à la longue entraîner un certain nombre de nuisances.

Les éléments existant à l'intérieur du matériau (cristaux et minéraux) se modifient donc suivant ces écarts ; cela engendre une contraction volumétrique de ses composants et provoque des éclatements, des fissurations et des écailllements.

### VI.2. Facteurs liés aux actions humaines :

L'un des des menaces qui sont susceptibles d'affecter le patrimoine archéologique, les guerres et conflits armés et pour des raisons d'intérêts matériels soient-ils ou bien idéologiques l'homme peut aller jusqu'à la destruction des monuments, par exemple la recherche d'un trésor ,ainsi comme le montrent beaucoup d'exemples ces dernières années, les destructions militaires ont fait d'innombrables pertes et dommages dans divers pays . l'UNESCO a adopté en 1954, une convention pour la protection du patrimoine culturel en cas de conflit armé .

#### VI.2. 1.Vandalisme :

Le vandalisme peut être défini comme étant : « *la tendance à détruire, à détériorer par ignorance ou malveillance des oeuvres d'art* »<sup>19</sup> . Les sites archéologiques ont subi des actions destructrices à travers l'histoire aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix .Il convient de rappeler que les sites archéologiques ont été considérés dans beaucoup de cas uniquement comme source d'approvisionnement en matériaux de construction .D'autres raisons poussent l'homme à détruire et saccage ces lieux historiques pour diverses raisons. Le racisme envers les minorités ethniques et religieuses et manque d'intérêt à l'égard des objets patrimoniaux.

#### VI.2. 2.Pillage des pièces archéologiques :

Le pillage de sites archéologiques peut être défini: « *l'acte de fouiller de manière illégale un site archéologique, ou considéré comme tel, le pillage induit une détérioration voir une destruction des sites archéologiques et des données y résultant* »<sup>20</sup> Ce phénomène se manifeste dans toutes les régions du monde mais plus d'ampleur dans les pays en voie de développement ou les communautés sont confrontées à une pauvreté endémique. La misère

<sup>19</sup>Robert Paul, Dictionnaire de la langue Française, 1985.

<sup>20</sup>: UNESCO 1956, recommandations définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques.

les pousse à piller le patrimoine archéologique qui apporte des compléments de revenus importants. Les objets archéologiques étant un héritage commun à l'humanité toute entière, la coopération internationale est essentielle pour faire protéger ce patrimoine .

### **VI.2. 3. Effet du tourisme anarchique :**

Les sites archéologiques sont des attractions touristiques majeures et la direction privilégié chez un nombre considérable des touristes. La dégradation de ces sites à cause de grand nombre des touristes les poussent à commettre des actes nuisibles à l'authenticité des sites (graffitis, déplacements d'éléments ou d'objets, vol, abandon de déchets sur les lieux...).

Le déplacement des visiteurs pendant leur visite du site va provoquer des désordres que l'on qualifiera de mécaniques ainsi l'absence d'un parcours de visite pour le site peut exposer grand nombre de monuments aux risques de la détérioration si les visiteurs passent par des zones fragiles et non protégées..

### **VI.2. 4. Urbanisation :**

L'avancée de l'urbanisation à côté des sites archéologiques est un facteur important qui les menace, Les villes du monde vivent actuellement une ère d'urbanisation galopante incitée par un accroissement démographique et économique sans précédent. Cette expansion urbaine est toujours accompagnée de travaux d'aménagement et d'édification d'infrastructure nécessaires qui introduit des conséquences néfastes sur les sites archéologiques.

La protection des sites archéologiques l'objet d'efforts internationaux intenses. Ces derniers ont porté essentiellement sur la constitution d'une base légale et organisationnelle régissant leur protection .

## **VI.3. Les facteurs liés aux actions temporelles :**

### **VI.3. 1. Le vieillissement :**

Un des facteurs principaux d'altération du patrimoine archéologique est le vieillissement. Construits à des époques lointaines avec des techniques rudimentaires et sommaires, nos sites archéologiques succombent à leur vieillesse, des matériaux usés provoquant des effondrements structurels, des tassements dus à la masse des monuments.<sup>21</sup>

---

<sup>21</sup> : G.H Bailly, « *le patrimoine architectural, les pouvoirs locaux et la politique de conservation intégrée* », éd Delta Vevey, 1975, p20.

**Conclusion :**

Nous avons vu dans ce chapitre que la notion du patrimoine archéologique s'évoque en permanence. On peut dire que la notion du patrimoine archéologique est très large, ce dernier est passé d'un simple témoignage historique vers une double signification historique et artistique, arrivé en fin à un bien ou un objet avec de multiples valeurs (historique, sociale et économique.....) grâce aux différentes recherches supportées par l'évolution de l'archéologie.

En effet, cette dernière nous permet de découvrir les secrets de plusieurs civilisations et de comprendre l'importance de l'exploitation de ce trésor tout en gardant leurs valeurs inestimables quel que soit le milieu où il se trouve (urbain, rural, subaquatique,...)

L'état de dégradation et d'abandon du patrimoine archéologique est un facteur aggravant, la protection du patrimoine archéologique est une obligation morale pour chaque être humain. Mais c'est aussi une responsabilité publique collective. Cette responsabilité doit se traduire par l'adoption d'une législation adéquate et une stratégie de protection pour lutter contre les différents risques qui le menacent et peuvent conduire à sa disparition.

# **CHAPITRE II: Démarche et méthodes de valorisation du patrimoine archéologique**

**Introduction :**

Les sites archéologiques sont considérés comme des témoins de la vie des ancêtres. Il reflète l'activité humaine de divers domaines et usages religieux, militaires et commerciaux ainsi que le témoignage de la culture du peuple dans le passé. Les sites archéologiques sont considérés comme l'un des patrimoines les plus précieux au monde pour ses valeurs : esthétiques, historique, d'usage, architecturale. Ces sites hérités qui marquent le passage du temps perdent leurs valeurs ce qui entraîne une dégradation et détérioration de plus en plus. Pour rétablir la vie de patrimoine archéologique, des méthodes et techniques différents doit être appliquées pour le mettre en valeur. De ce fait, la question de la valorisation on va développer largement dans ce chapitre.

**I. Valorisation****I.1. Définition de la valorisation :**

La valorisation consiste à faire connaître et à mettre un patrimoine local (architectural, artistique, naturel...) en valeur afin de favoriser l'attractivité du territoire. Elle ne produit pas automatiquement de la mise en l'exposition, elle est liée à la prise de conscience de la population et de sa relation à la participation, à la conservation et le maintien du ce patrimoine. D'autre part, toute forme d'engagement patrimonial, que ce soit dans l'entretien ou la transmission d'un héritage privé ou dans la préservation et la mise en valeur d'un immeuble public ou collectif permet d'obtenir une forme de capital culturel.

**I.2. Objectif de la valorisation du patrimoine**

Dans la valorisation du patrimoine, l'objectif est à la fois, la sauvegarde et la rentabilité immédiate.

- **Sauvegarde :** *«action désigne l'identification, la préservation, la conservation, la restauration, la réhabilitation, l'entretien et la revitalisation des ensembles historiques ou traditionnels et en guise de leur environnement»<sup>22</sup>.*
- **Rentabilité immédiate :** L'opération de la valorisation de patrimoine consiste à faire connaître et à mettre un patrimoine local une valeur et favoriser l'attractivité touristique donc promouvoir le tourisme culturel, en contribuant au développement économique par des investissements divers aboutissant à des bénéfices profitables.

---

<sup>22</sup> : La recommandation de Varsovie-Nairobi (Unesco, 1976) : Recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine



### I.3.Principes de la valorisation:

D'une diversité et d'une richesse remarquable, « le patrimoine culturel est un important acteur d'identité et un élément précieux de notre cadre de vie c'est pourquoi des efforts de protection de conservation et de valorisation sont des actions importantes à entreprendre et ainsi mettre les richesses du patrimoine à la disposition du plus grand nombre<sup>23</sup>.

La mise en valeur du patrimoine ne se résume pas à sa conservation et son embellissement. Elle consiste aussi à lui donner de la valeur, que ce soit dans le regard du public ou d'un point de vue économique. La mise en valeur du patrimoine génère toujours des retombées positives, soit en contribuant à développer l'attractivité touristique d'une communauté, en lui permettant de faire valoir son identité et son authenticité, en améliorant la qualité de vie des citoyens et en renforçant leur sentiment de fierté et d'appartenance<sup>24</sup>. Mais il ya des règles qui doivent être respectée pour la mise en valeur du patrimoine :

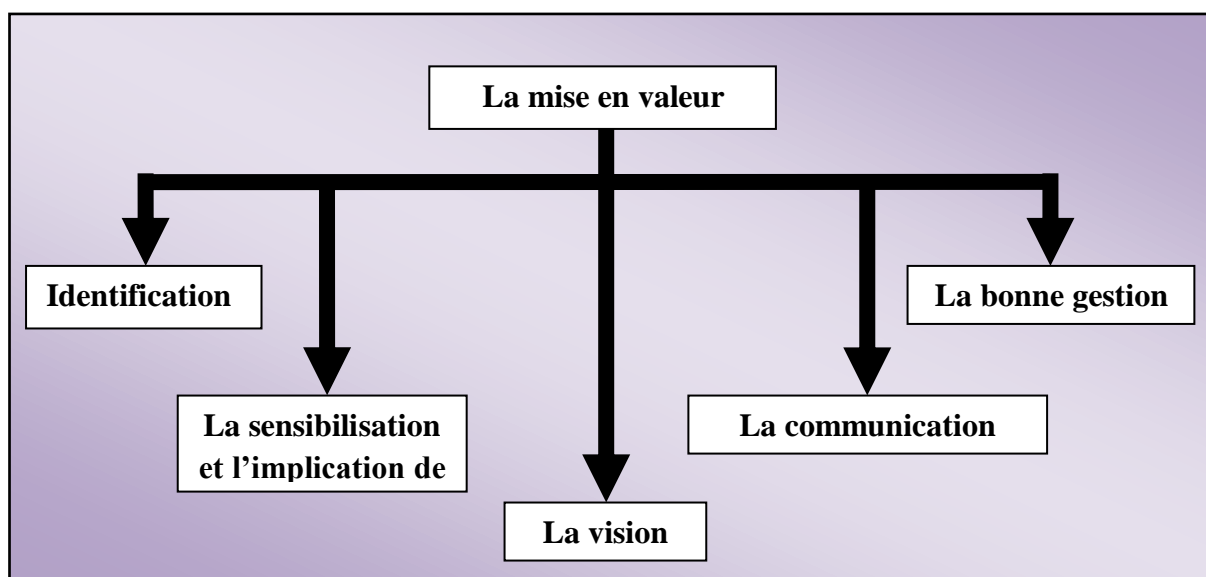


Figure 01 : représente les règles qu'on doit respecter dans la valorisation du patrimoine  
Source : auteurs

<sup>23</sup> :BEKKOUCHE Amina, « *réhabilitation et mise en valeur d'un patrimoine colonial par le processus de patrimonialisation cas d'étude : belle vue ouest* », mémoire de master, option : urbanisme/académique, spécialité : patrimoine, Constantine, 2015, p 04.

<sup>24</sup> : Idem.

**I.3.1. Identification : Respecter l'identité de l'élément patrimonial et s'y adapter.**

La mise en valeur du patrimoine et de la diversité culturelle de chaque pays ou région constituent un enjeu important. Il répond à un besoin de repères et participe à la construction identitaire. Il met en exergue le caractère local autour duquel viennent se greffer des sentiments d'appartenance et la volonté de structurer un projet commun dont le but ultime est la durabilité ; d'une culture, d'une ville, d'un savoir-faire, d'une identité, d'une mémoire.

**I.3.2. Sensibilisation :**

Sensibiliser et impliquer le plus possible la population dans la mise en place d'un projet accroît car les citoyens sont les premiers responsables du patrimoine d'une municipalité. Ces derniers sont les meilleurs ambassadeurs de sa mise en valeur et de sa protection auprès des visiteurs extérieurs. D'autre part, penser à solliciter les sociétés historiques, les organismes culturels locaux et les individus possédant des connaissances et du savoir-faire quant au patrimoine souhaité à valoriser.

**I.3.3. Vision :**

Certains projets patrimoniaux nécessitent d'avoir une perception assez large de leur évolution dans le temps et de leurs retombées pour en mesurer tout le potentiel. Ainsi, choisir une attitude visionnaire du projet et être attentif aux retombées indirectes sur le milieu. Enfin, penser à innover en mettant sur de nouveaux outils de communication pour le promouvoir<sup>25</sup>.

**I.3.4. Communication :**

Même la plus jolie des municipalités aura des difficultés à se faire connaître si elle ne développe pas une stratégie de communication. Si on souhaite que des touristes viennent visiter nos sites patrimoniaux, on doit d'abord leur faire parvenir l'information :

- 1) identifier les médias locaux;
- 2) développer des outils variés de communication selon le public visé;
- 3) Le sondage du public afin de mieux connaître ses attentes et son profil sur les lieux de l'activité;
- 4) La participation à des salons qui touchent le domaine d'intervention afin de parfaire les connaissances Et surtout être original.

---

<sup>25</sup> : Article : la mise en valeur du patrimoine disponible sur : [http://www.riviererouge.ca/sites/www.riviere-rouge.ca/files/upload/fiche\\_16\\_la\\_mise\\_en\\_valeur\\_du\\_patrimoine.pdf](http://www.riviererouge.ca/sites/www.riviere-rouge.ca/files/upload/fiche_16_la_mise_en_valeur_du_patrimoine.pdf)

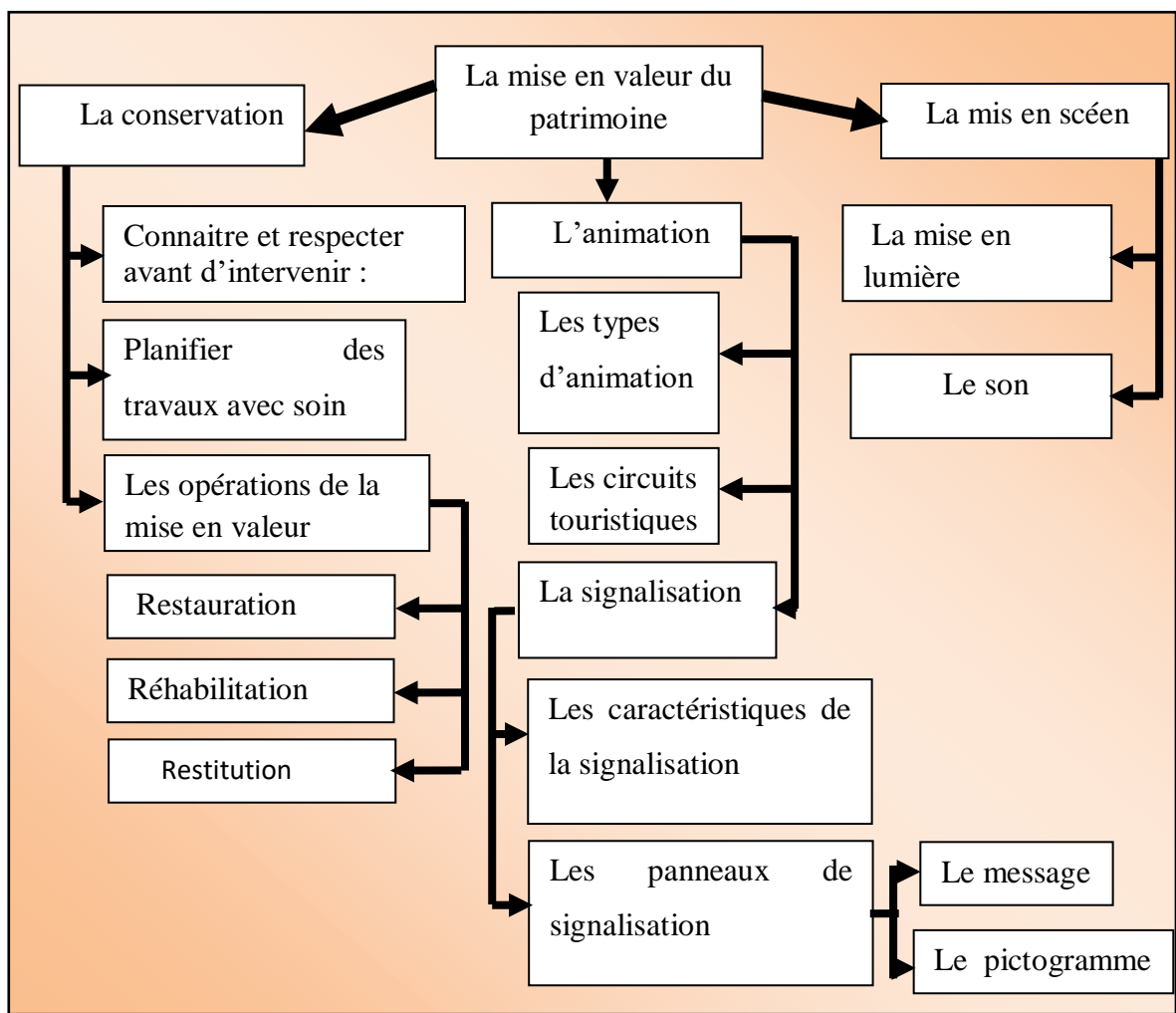
**I.3.5. Bonne gestion :**

Il peut y avoir un développement et une gestion inappropriés dans le processus d'évaluation du patrimoine. Il n'y a pas de mauvais patrimoine. Mais avant d'investir dans la mise en valeur du patrimoine doivent être clarifiés nos objectifs pour une bonne gestion.

**I.4. Etapes de la mise en valeur :**

La mise en valeur du patrimoine constituée a trois étapes :

- La conservation
- L'animation
- La mise en scène



**Figure 02 : représente Les étapes de la mise en valeur du patrimoine**  
 Source : auteurs

### I.4.1. Conservation

C'est un ensemble des opérations destinées à sauvegarder, maintenir et prolonger la permanence des objets culturels témoins des civilisations antérieures pour garantir la transmission aux générations futures sans destruction

Selon la Conférence de NARA, 1994 :

*« Ensemble d'opérations visant à comprendre une œuvre, à connaître son histoire et sa signification, à assurer sa sauvegarde matérielle et, éventuellement, sa restauration et sa mise en valeur ».*<sup>26</sup>

#### **Charte de Cracovie (Pologne), 2000 :**

*« La conservation est l'ensemble des comportements d'une communauté qui contribuent à faire perdurer le patrimoine et ses monuments. La conservation est obtenue en se référant à la signification de l'entité, avec les valeurs qui lui sont associées ».*<sup>27</sup>

L'objectif de la conservation et de préserver la valeur culturel d'un lieu, tout en exigeant des conditions de sécurité.

#### **I.4.1.1. Connaitre et respecter avant d'intervenir :**

- Avant toute intervention sur un monument, il doit avoir un maximal d'information sur son histoire, courant stylistique recherche des documents historiques.
- S'informer auprès de la municipalité pour avoir des informations sur la réglementation ainsi qu'un répertoire de la ressource humaine et des fournisseurs spécialisés en patrimoine.
- Répertoire de la ressource humaine et des fournisseurs spécialisés en patrimoine.
- Un relevé photographique du patrimoine dans son état actuel.
- Un bilan de santé de monument et définir les causes de démolition (l'eau pluviale, les matériaux.... etc.)
- Respecter l'identité du patrimoine.
- Sensibiliser la
- population de leur valeur.

---

<sup>26</sup> : Conférence de NARA, 1994

<sup>27</sup> : Charte de Cracovie (Pologne), 2000

#### I.4.1.2 Planifier des travaux avec soin :

Intervenir sur un bien patrimonial nécessite une planification avec soin à long terme basée sur des connaissances et des conseils des professionnels dans le domaine afin de conserver ce bien le plus longtemps possible. Cette planification doit contenir les différents travaux par étapes, étalé sur plusieurs années s'il faut, En commençant par les interventions majeurs (fondations, structure....etc.) Ou les plus urgentes jusqu'aux secondaires ou les travaux de finitions (revêtement, peinture....etc.)<sup>28</sup>

#### I.4.1.3. Opérations de la mise en valeur :

##### – Restauration :

**Charte de Venise, 1964**, « *La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques .....La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument* »<sup>29</sup>.

Donc La restauration est l'opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Pour but de conservé et révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument, en respectant l'authenticité du patrimoine.

##### – Réhabilitation :

La réhabilitation consiste à rénover sans détruire, sans raser, à la différence de la rénovation. Elle suppose le respect du caractère architectural des bâtiments et du quartier concerné. Il s'agit parfois de "trompe l'œil" : la façade extérieure respecte les apparences d'un bâtiment qui est entièrement restructuré, réaffecté, à la différence de la restauration impliquant un retour à l'état initial.

##### – Restitution :

Elle consiste à reproduire à l'identique un objet pour retrouver un état disparu. Elle est tolérée dans certaines conditions particulières, par exemple, lorsqu'elle est partielle et vise à préserver une cohérence d'ensemble, et dans le respect d'un état antérieur documenté précisément. La restitution à grande échelle est envisageable uniquement lorsque les valeurs symboliques priment.

<sup>28</sup> : Les étapes d'un projet de mise en valeur disponible sur : [http://www.mrclassomption.qc.ca/media/other389730\\_0.1.pdf](http://www.mrclassomption.qc.ca/media/other389730_0.1.pdf)

<sup>29</sup> : Charte de Venise, 1964.

## **I.4.2.Animation**

### **I.4.2.1.Types d'animations :**

- Animations culturelles : concerts, théâtre, expositions, spectacles...Un tourisme dans les lieux de culte, tourisme industriel
- Animations locales : relatives aux traditions fêtes religieuses d'un pays.
- Animations en faveur des enfants, des familles, pour chaque tranche d'âge.
- Animations sportives : les courses cyclistes, concours de pêches, d'escalades...etc.

### **I.4.2.2.Circuits touristiques :**

C'est un produit de l'industrie touristique, parcourt que relie entre les différents sites, il permet de découvrir un ensemble du patrimoine dans une région quel ce soit naturel, culturel ou historique, et atteindre une certaine destination.

La mise en place d'un circuit touristique permet aux visiteurs d'accéder, suivant une trajectoire définie, avec la présence des différents produits touristiques et services pour répondre aux besoins des touristes .Ce qui conduit au développement économique et réalise une rentabilité immédiate.

Le circuit touristique a pour objectif :

- Valoriser les prestations touristiques d'une région.
- Privilégier les sites culturels et naturels les plus singuliers.
- Encourager et inciter le visiteur à visiter certains lieux.

### **I.4.2.3.Signalisation :**

La signalisation est un mode de communication et d'information, destinée en priorité à ceux qui ne connaissent pas l'endroit. Elle permet d'orienter et guider le visiteur dans son parcours en lui transmettant des informations claires et nécessaires pour se déplacer facilement.

- **Caractéristiques de la signalisation :**

- Elle facilite l'accès aux activités, attraits et services offerts par le circuit.
- Elle met en valeur l'offre touristique régionale située le long du réseau routier.
- Elle offre aux visiteurs la possibilité d'atteindre une destination en évitant les grands axes de circulation.
- Elle contribue à renforcer la sécurité des visiteurs en balisant leurs déplacements.

- **Panneaux de signalisation :**

Concernent les types de panneaux on trouve deux éléments :

- **Message** : c'est une phrase courte qui nous transmet des informations telles que les noms des routes, des endroits, des édifices...etc. Il doit être clair et simple.

- **Pictogramme** : C'est un dessin figuratif ou symbolique reproduisant le contenu d'un message sans se référer à sa forme linguistique. Le graphisme du pictogramme doit être le plus simple possible afin d'être facilement reproductible et reconnaissable par les usagers de la route.

Les panneaux de signalisation des circuits touristiques doivent être visibles et installés de manière à assurer une information jusqu'à ce circuit, et se poursuivre le long de son trajet jusqu'à sa fin.

### **I.4.3. Mise en scène:**

C'est de présenter le monument comme un spectacle et d'une façon flatteuse à partir de deux certaines opération comme la mise en lumière et l'utilisation du son.

#### **I.4.3.1.Mise en lumière :**

Elle participe d'un processus de gestion du monument par ses images. Elle conduit à la souveraineté d'une image ostentatoire à valeur universelle, qui s'impose à la vision quotidienne de la ville et de ses composantes<sup>30</sup>.

#### **I.4.3.2.Son :**

Selon Françoise CHOAY, il est associé à la lumière dans les bien-nommés « spectacle de son et de lumière ». Celui-ci agit sur le spectateur et non pas sur monument, en le distrayant et le divertissant.

## **II. Valorisation du patrimoine archéologique :**

Le patrimoine archéologique représente des preuves tangibles qui valorisent et préservent la diversité, l'histoire et la richesse culturelle de chaque pays. En tant que témoins de cette diversité, on peut à partir des sites archéologiques de reconstituer l'histoire de l'humanité depuis la Préhistoire, jusqu'à l'époque contemporaine. La sauvegarde et la préservation du patrimoine archéologie liée à des interventions à travers leurs valeurs symboliques, sociales, culturelles,..., et économiques.

---

<sup>30</sup> : BOURGOIS Justine, article « *Le monument et sa mise en lumière* », L'Homme & la société 2002/3 (n° 145), p. 30.

Donc la valorisation du patrimoine archéologique est un choix culturel et économique, dont la revalorisation doit être intégrée au même temps trois dimensions : social, économique, culturel. Il faut l'attribuer un usage compatible à la vie contemporaine pour répondre aux besoins des visiteurs à partir des méthodes combinant entre le passé et le contemporain telque :

- L'aménagement paysager
- La mise en tourisme
- La muséologie

### **II.1.Aménagement paysager pour la valorisation du site :**

Les aménagements extérieurs permettent d'encadrer les bâtiments et de mettre en valeur leurs traits distinctifs. En fait, la relation entre architecture et nature constitue la pierre angulaire de l'intégration des bâtiments dans leurs environnements.<sup>31</sup>

Le patrimoine archéologique inscrit dans un espace naturel il est important d'en respecter le symbole, pour l'objectif de mettre en place un projet de valorisation paysagère pour la replacer dans l'environnement du territoire. Par ailleurs, ce projet vient s'inscrire en complément et en enrichissement de l'offre patrimoniale locale.

Le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des populations car sont :

- Support du cadre de vie des populations.
- Expression d'une identité locale et d'un patrimoine collectif.
- Facteur de développement économique durable.

#### **II.1.1.Principes de base :**

- Aménagement en répondant aux besoins des utilisateurs (besoin de sécurité, de sociabiliser, de se reposer, de se divertir) ;
- Utilisation des matériaux de qualité et réalisation des aménagements selon les règles de l'art ;
- Réintégration des détails, des fonctions, des structures qui ont déjà fait partie de l'espace et qui appartiennent à l'histoire du milieu ;
- Utilisation des matériaux qui correspondent aux ressources disponibles du milieu.

---

<sup>31</sup> : BRADETTE Melissa , Article «*L'aménagement paysager pour valoriser le patrimoine*» publier dans Le Quotidien 14 juillet 2016 disponible sur : <https://www.lequotidien.com>.



### II.1.2. Conseils pour les opérations d'aménagement paysager sur le patrimoine archéologique :

En ce qui a trait au type d'aménagement, on conseille d'opter pour un aménagement naturel, qui tient compte du relief naturel du terrain, plutôt qu'un aménagement structuré à caractère banlieusard (abondance de pelouse, haies taillées, talus, inter blocs, etc.). Également, on recommande d'éviter les rocailles artificielles, les fontaines et les mises en scène trop organisées à l'avant de la propriété pour respecter les éléments architecturaux du vestige au bien du patrimoine.

Parmi les opérations de la mise en valeur du patrimoine archéologie, l'aménagement paysager contribue dans la protection de l'identité et histoire du patrimoine à travers les principes d'aménagement sur l'entourage :

- utilisation des variétés anciennes de plantes, de privilégier des essences d'arbres et d'arbustes indigènes pour aménager les milieux patrimoniaux,
- l'utilisation de la clôture en bois ou en fer forgé, ou encore du mur en maçonnerie, pour conserver le cachet patrimonial du milieu.
- Intervention douce, réversible, centrée sur le respect et la protection des vestiges tant sédimentaires que bâtis.
- Respect de l'environnement, prise en compte de la biodiversité et de l'intégration du site dans son paysage.
- Création de cheminements fixe, de parcours mobiles en platelage ou échafaudage
- La création des parkings à base de l'intégration avec le paysager.
- L'utilisation des panneaux informatifs complets orientent le visiteur en l'incitant à se diriger vers les différents lieux, les parcours et identifier les composants de site
- Le style de mobilier doit contribuer à renforcer l'image du milieu



**Photo 9 : parcours mobiles**  
Source: <https://landarc.fr/fr>



**Photo 10 : panneaux informatifs**  
Source : <https://journals.openedition.org>

## **II.2.Mise en tourisme pour valoriser le patrimoine archéologique :**

Le patrimoine archéologique apparaît comme l'incarnation visible et palpable de la mémoire des territoires, et par la même de leur identité. La singularité du patrimoine local contribue à façonner une image de marque, dont les acteurs de l'aménagement et du tourisme se saisissent comme propice à assurer et à consolider l'attractivité du territoire. Le dynamisme des territoires repose sur leur capacité à rester attractifs tant pour les acteurs économiques que pour les populations résidentes. Donc le tourisme jouer un rôle très important pour la valorisation du patrimoine archéologique à base de développement de la valeur économique.

### **II.2.1.Mise en tourisme :**

Processus de création d'un lieu touristique ou de subversion d'un lieu ancien par le tourisme qui aboutit à un état : le lieu touristique. L'expression "mise en tourisme" est préférée à "touristification" parce que dans la confusion qui entoure le processus et la convocation fréquente d'interventions naturelles, "mise en tourisme" présente l'avantage de souligner le caractère dynamique et humain de l'action.

### **II.2.2.Tourisme et le patrimoine:**

Les liens que cherche à établir le secteur touristique avec le patrimoine sont multiples. Ces liens et rapports illustrent de façon remarquable les besoins mutuels qu'ont les deux secteurs.

### **II.2.3.Tourisme : facteur de mise en valeur du patrimoine:**

La charte internationale du tourisme culturel (ICOMOS, 12<sup>e</sup> Assemblée Générale au Mexique; Octobre 1999) explique que « *le tourisme a été et demeure un des principaux véhicules d'échanges culturels [...] Il est de plus en plus largement reconnu comme une force positive qui favorise la conservation du patrimoine... le tourisme peut saisir les caractéristiques économiques du patrimoine et les utiliser pour sa conservation en créant des ressources, en développant l'éducation et en infléchissant la politique.* »<sup>32</sup>

---

<sup>32</sup> : Charte INTERNATIONALE DU TOURISME CULTUREL La Gestion du Tourisme aux Sites de Patrimoine Significatif (1999)

**II.2.4. Projet de la mise en tourisme des sites patrimoniaux :**

- La mise en tourisme de sites patrimoniaux et musées, déjà accessibles au public, en cours de création ou d'ouverture, bénéficiant d'un intérêt touristique de dimension régionale et présentant un caractère structurant.
- Le projet doit être en adéquation avec l'identité et l'histoire du monument ou du site valorisé et subordonné à la mise en place d'une politique d'entretien du site.
- Le porteur de projet doit veiller à la présence obligatoire d'un lieu d'information et d'accueil avec commodités à proximité du site, et éventuellement d'espaces de vente.
- Les dossiers concernant la mise en lumière d'édifices seront examinés au cas par cas.

**II.2.5. Actions de la mise en tourisme :**

Le premier contrat contenait peu d'action pour renforcer la connaissance et l'accès de la population au patrimoine excepté des études en faveur du tourisme culturel ou l'aménagement de sites classés. Or, le renforcement de la connaissance et de l'accès des populations du Pays aux patrimoines passe par :

- le prolongement d'actions de découverte dans les établissements scolaires,
- l'amélioration de l'accès de certains publics (seniors, handicapés, personnes non motorisées...) aux activités par l'adaptation des horaires d'ouverture, un encadrement spécifique, l'offre adaptée de transport public,...
- l'appropriation du patrimoine local par les habitants pour une meilleure connaissance et une sensibilisation plus grande,
- le développement de lieux de pratiques et d'animations

**II.2.6. Objectifs de l'action :**

- Travailler sur la valorisation, le partage, la sensibilisation au patrimoine et affirmer la culture comme un élément d'éducation, de création, de liens pour les habitants et de découverte pour le touriste.
- Protéger, valoriser et faire découvrir la richesse du patrimoine local, des milieux naturels, aux différents publics
- Faire du patrimoine un levier dans la création et/ou la pérennisation d'emploi durable.
- Développer des actions nécessaires de préservation de la nature et de la diversité des patrimoines, pour corollaire des pratiques touristiques favorisant un développement local durable.

### II.2.7. Construire l'offre touristique :

- Visibilité territoriale à travers le rayonnement du patrimoine archéologique et de l'offre culturelle qui y est attachée.
- Attractivité territoriale en termes d'offre touristique en lien avec le patrimoine archéologique.
- L'usage de l'archéologie pour dynamiser l'économie touristique et plus largement l'économie locale.
- Les publics de l'archéologie
- Les outils de l'offre touristique : du musée au site, les parcours, les nouvelles technologies, la promotion.

### II.3. Muséologie :

#### II.3.1. Définition de la muséologie :

Étymologiquement parlant la muséologie est « l'étude du musée » et non pas sa pratique, qui est renvoyée à la *muséographie*. Mais le terme, confirme dans ce sens large au cours des années 1950, et son dérive *muséologique* – sur tout dans leur traduction littérale anglaise (muséologie et son dérivé *muséological*).

Selon Georges Henri Rivière : « *La muséologie : une science appliquée, la science du musée. Elle en étudie l'histoire et le rôle dans la société, les formes spécifiques de recherche et de conservation physique, de présentation, d'animation et de diffusion, d'organisation et de fonctionnement, d'architecture neuve ou musicalisée, les sites recousus choisis, la typologie, la déontologie* »<sup>33</sup>.

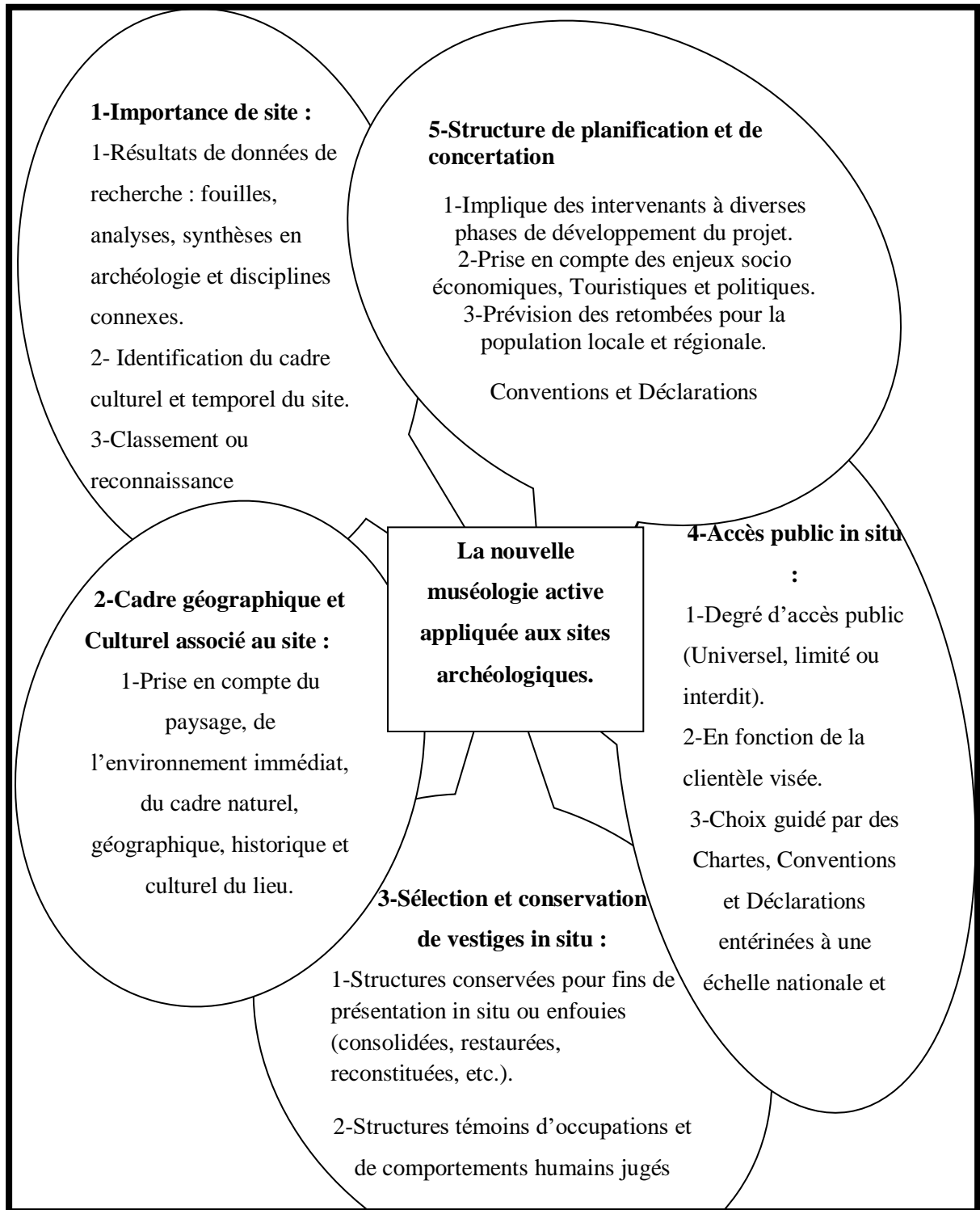
#### II.3.2. Préservation en muséologie :

En muséologie, la préservation rassemble l'ensemble des fonctions liées à l'entrée d'un objet au musée, soit les opérations d'acquisition, d'inscription dans l'inventaire, de catalogage, de mise en réserve, de conservation, parfois de restauration. La préservation du patrimoine, de manière générale, induit une politique qui débute par l'établissement d'une procédure et de critères d'acquisition du patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et son environnement, pour se poursuivre avec la gestion de ces choses devenues objets de musée, puis leur conservation. En ce sens, le concept de préservation représente l'enjeu fondamental des musées, car le développement des collections structure la mission du musée

<sup>33</sup> : Rivière Georges Henri, « *La muséologie selon Georges Henri Rivière* », Paris, Dunod, 1989.

et son développement. Il constitue un axe de l'action muséale avec l'autre axe qui est celui de la diffusion vers les publics.

**II.3.3.Nouvelle muséologie active appliquée aux sites archéologiques :**



**Figure 03 : Processus d'élaboration d'un plan muséographique des sites archéologiques.**  
 Source : KECHACHA Imène «La nouvelle muséologie active appliquée à la présentation des sites archéologiques». Mémoire magister, spécialité patrimoine, constantine 2015,p 118

**Conclusion**

Le patrimoine archéologique représente des preuves tangibles qui valorisent et préservent la diversité, l'histoire et la richesse culturelle de chaque pays. En tant que témoins de cette diversité, on peut à partir des sites archéologiques de reconstituer l'histoire de l'humanité depuis la Préhistoire, jusqu'à l'époque contemporaine.

La valorisation d'un site archéologique ne se résume pas à sa conservation et son embellissement, elle consiste aussi à lui donner de la valeur à travers les différentes modes d'interventions connues, malgré que ces méthodes restent classiques et ordinaires il'ya d'autre méthode qui utilise des nouveaux matériaux (fer, verre..Etc.) et les techniques récentes parmi ces méthodes l'insertion de l'architecture contemporaine.

# **CHAPITRE III: Valorisation du patrimoine archéologique par l'architecture contemporaine.**

**Introduction :**

L'avènement de l'architecture contemporaine a porté avec elle une curiosité d'estimer la possibilité de valorisation du patrimoine par cette nouvelle architecture, qui présente aussi le fruit d'un progrès tant désiré, mais souvent réglementé par la législation lors de son interaction avec les monuments et sites historiques. Pour tout cela, plusieurs projets d'intervention contemporaine (par une nouvelle création) sur des monuments et sites historiques sont réalisés dans cet esprit. Alors, les différentes démarches d'intervention pourront être appréhendées dans l'évidence, tandis que leurs réussites ou échec restent non évidents, voire relatifs. C'est ce que nous allons aborder dans ce chapitre à travers des théories et des interventions de l'architecture contemporaine pour valoriser le patrimoine archéologique.

**I. Cohabitation ancien/nouveau**

**I.1. Définition de l'architecture contemporaine :**

L'architecture qui est produite maintenant, elle englobe les architectures construites durant le XXème siècle jusqu'à aujourd'hui. Plus précisément le mouvement se traduit par le fait d'utiliser des éléments architecturaux (décors projetés, entités sonores en ambiance, etc.) qui sont fabriqués dans l'espace, particularisés à l'aide de composants électroniques et la technique informatique qui dispense d'utiliser des opérateurs humains. L'architecture contemporaine a un lien assez particulier avec l'architecture moderne. En effet l'architecture contemporaine se base sur l'architecture du passé en réintroduisant l'esthétisme et l'ornementation dans la construction<sup>34</sup>.

**I.2. Définition de la création architecturale :**

La création architecturale c'est un : modelage d'une masse tout en se laissant tenter par les arts elle constitue un processus dans lequel ; le site, l'enceinte et les matériaux présentent des sources d'inspiration permanentes et inventives.

**I.3. Avis pour et contre la cohabitation ancien/nouveau :**

**I.3.1. Avis pour la cohabitation ancien/nouveau :**

Aloys Lauper<sup>35</sup> partage largement cet avis et affirme que la création se fait à partir du patrimoine, ce dernier contenant en lui les gènes de la création.

<sup>34</sup> : <http://architecture-notion.skyrock.com/>

<sup>35</sup> : Aloys Lauper : Chef de service adjoint au Service des Biens culturels de l'État de Fribourg.



Giovanni<sup>36</sup> s'interroge sur la manière qu'ont les retouches sur le patrimoine de lui donner un souffle nouveau et jusqu'à quel point y parvenir sans lui retirer son sens et son pouvoir évocateur. La modification de la fonction et de l'aspect de l'objet et pour lui possible si elle n'en modifie pas le sens. Conserver le gros œuvre a le mérite de favoriser la réalisation des choses originales et de qualité qui n'aurait pas été possibles de faire sans cette réflexion patrimoniale. Cette conception rejoint l'idée du recyclage, qui implique le maintien des structures existantes et l'invention parallèle d'un projet architectural, producteur de nouvelles formes, fonctions, matériaux et sens<sup>37</sup>

### **I.3.2. Avis contre la cohabitation ancien/nouveau**

Reichlin<sup>38</sup> résume bien l'argument principal de ceux qui s'opposent à la cohabitation entre patrimoine et création. Indique que la transformation de la valeur d'usage en raison des modifications sur le sens du patrimoine.

Pour la conservation de ces objets il ya des lourdes difficultés pour sa fragilité.

Cette architecture, recherchée comme une marque, devient aussi un attrait pour les touristes de plus en plus sensibles à l'esthétique de l'environnement bâti, au risque de semer la confusion quant à l'origine de celle-ci.

L'UQAM exprimé cette vision que le critère d'authenticité résiderait davantage dans la préservation de l'intégrité conceptuelle que matérielle. Une nouvelle conception de la conservation des œuvres apparaît avec eux, guidée non pas par le souci de préservation de leurs composantes matérielles, mais davantage comprises comme un processus social. La valeur patrimoniale n'est pas dans sa matérialité, mais dans son potentiel évocateur.

### **I.3.3. Avis partagés**

L'actualisation du patrimoine risque d'être influencée par le traitement subi. Quand elle se combine au patrimoine architectural, la signature que porte cette nouvelle architecture pourrait porter ombrage à l'actualisation, ne rendant lisible que l'intervention contemporaine. ; Par ailleurs, cette nouvelle architecture peut aussi revitaliser l'ancienne si la question de

---

<sup>36</sup> : Giovanni Fanelli : est professeur d'histoire de l'architecture à l'Université de Florence. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire urbaine, l'histoire de l'art graphique.

<sup>37</sup> : BREUNVAL Alexia, « Les Enjeux de la Patrimonialisation contemporaine », mémoire de master interdisciplinaire en études du tourisme, l'Institut Universitaire Kurt Bösch, 2013, p27.

<sup>38</sup> : Bruno Reichlin : architecte diplômé de l'Ecole Fédérale Polytechnique de Zürich puis assistant d'Aldo Rossi à l'ETH, enseigne l'architecture et l'histoire de l'architecture depuis 1972. . Il y dirige le 3e cycle de Sauvegarde du Patrimoine bâti moderne et contemporain depuis 1994 qui forme architectes, ingénieurs, historiens de l'art et designers aux pratiques liées à la connaissance et la conservation de l'architecture moderne.

l'importance de l'architecte et de sa signature est reléguée au second plan, derrière l'effet produit par la combinaison architecturale.<sup>39</sup>

Les adeptes du patrimoine veulent conserver toutes les caractéristiques du patrimoine parce qu'ils représentent la mémoire collective, tandis que les partisans revendiquent la priorité donnée à la planification pour l'aménagement de tous leurs projets librement sans restrictions.

Il ya toujours des contraintes entre la séparation spatiale des espaces protégée et les espaces de l'architecture contemporaine parce qu'ils sont complètement différents, n'est ainsi plus tenable parce qu'aucun accord ne peut plus être trouvé sur les frontières entre ces espaces.

Suivant la tendance qui l'emporte, deux risques se présentent :

- Le premier est celui de protection de la reproduction: presque toutes les villes seront incluses, où le culte des monuments deviendra un facteur de mort, dont les victimes seront l'architecture, l'aménagement du territoire et l'urbanisme.
- Le deuxième risque: le résultat inverse du précédent: la crainte que les forces du marché prennent la responsabilité ou ignorent les sites les plus précieux historiquement et esthétiquement, et trouvent la mauvaise solution pour surmonter les obstacles, c'est la protection contre la torsion qui élimine la protection réelle.

Les attaques de l'architecture et de la construction contre le patrimoine se cachent souvent derrière des formulations en apparence équilibrées. Ainsi, une tentative récente de dépasser l'antagonisme entre architecture et patrimoine a présenté la création contemporaine comme le 'patrimoine de demain'. Cette représentation de l'architecture comme patrimoine a inspiré une part importante de la création contemporaine, notamment la conception des grands projets présidentiels.<sup>40</sup>

## **II. Débat sur l'insertion de l'architecture contemporaine dans un site archéologique :**

---

<sup>39</sup> : GEORGESCU PAQUIN, Alexandra. « L'actualisation du patrimoine par la médiation de l'architecture contemporaine». Muséologie, médiation, patrimoine. Université du Québec à Montréal, Canada-Université d'Avignon et des pays Vaucluse, France, 2013, p19.

<sup>40</sup> : CHAMPY, Florent, «Architecture contemporaine et patrimoine», les annales de la recherche urbaine, 1999, n°82.p38

## II.1. Visions différentes sur la question de l'actualisation du patrimoine par l'utilisation de l'architecture contemporain :

Philippe Madec <sup>41</sup>a dit : «*Qu'on s'en tient à l'hypothèse qu'une insertion réussie produit une architecture intégrée. Cela dit, l'insertion d'un bâtiment dans un site ne diffère pas de l'arrivée d'un être nouveau dans une communauté. Les rejets d'une architecture nouvelle ou différente s'apparentent à ceux que déclenche l'arrivée d'une personne inconnue, par les mêmes défauts, dont le jugement superficiel sur l'apparence : l'architecture contemporaine est atteinte par le délit faciès*»<sup>42</sup>.

Il affirme aussi que l'architecture contemporaine, même conçue dans l'ambition d'une insertion, peine à être acceptée, et la difficulté d'obtenir des architectures intégrées tient à un certain nombre de facteurs, dont l'insuffisance de formation architecturale.

Franco Minissi <sup>43</sup>a parlé de légitimité comme un des points qui déclenchent un débat sur des interventions modernes dans les travaux de restauration, il a écrit : «*Il faut affirmer qu'il n'est pas seulement légitime, mais que c'est un devoir, d'intervenir avec des moyens modernes sur un monument ancien lorsque cette intervention a pour but de le maintenir en vie*»<sup>44</sup>. Il est avec l'utilisation des nouvelles technologies et des contributions contemporaines dans l'étude de l'état de la conservation d'un monument, avec la mise en évidence de tout travail d'intégration ou d'interventions dans le but d'éviter toute équivoque et toute erreur dans la compréhension de l'histoire du monument.

Sophie Tremblay <sup>45</sup>nous explique comment la notion du palimpseste architectural qui vise une conception contemporaine à travers le bâtiment existant crée un dialogue entre le passé et le présent avec le nouveau filtre contemporain et tout en profitant des caractéristiques symboliques d'un bâtiment patrimonial. Elle vise que cette approche permet de mettre en valeur des vestiges du temps par une nouvelle couche de sens, permet de recomposer un lieu entre l'histoire la tradition et l'innovation. La mise en valeur d'un bâti ancien par un

---

<sup>41</sup> : Philippe Madec : est un architecte, urbaniste, pionnier de l'éco-responsabilité, et écrivain français. Il vit à Bruxelles. Ses ateliers d'architecture et d'urbanisme sont installés à Paris et à Rennes.

<sup>42</sup> : MADEC, Philippe, «L'avenir des lieux», Pour le colloque Architectures, Contexte et identités. Les défis du siècle nouveau à Brest. 2003, 23 p.

<sup>43</sup> : Franco Minissi : été professeur de montage et de muséographie à la faculté d'architecture de l'Université "La Sapienza"; Expert de l'UNESCO pour la muséographie et la restauration.

<sup>44</sup> : MINISSI, Franco, «Aménagement moderne d'un monument ancien», Réalisations Italiennes. 1975.

<sup>45</sup> : Sophie Tremblay : Sophie a gradué avec un baccalauréat en Architecture de l'Université de Montréal en 2007 et une Maîtrise en Architecture de l'Université Carleton en 2011, elle a étudié à l'École Nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais (2006-2007) et à Istanbul Technical University (2010), dans le cadre d'échanges étudiants, et a été invitée en tant que critique pour les projets de Maîtrise en 2013 à l'Université Carleton.

nouveau souffle contemporain lui donne d'une part la protection de la valeur historique, d'autre part fait découvrir son potentiel actuel pour la société. L'insertion de l'architecture contemporaine permet de réinvestir les traces du passé avec la possibilité d'assurer la pérennité légitime.

Pascal Planchet<sup>46</sup> considère que la création artistique contemporaine, qu'elle prenne la forme d'expressions architecturales atypiques ou d'œuvres plastiques intégrées au bâti ou installées dans l'espace public est, sans aucun doute, de nature à apporter ce supplément d'âme dont l'espace urbain a tant besoin<sup>47</sup>.

Auteur	Avis	Argument	Conditions de validité de l'avis
Philippe Madec	pour	Une insertion réussie produit une architecture intégrée	Une bonne formation architecturale -éviter les jugements superficiels
Franco Minissi	pour	pour adapter le monument aux fonctions nouvelles	-Le but de l'intervention est le maintien de l'édifice en vie
Sophie Tremblay	pour	Le palimpseste créé un dialogue ancien/nouveau et assure la pérennité de l'ancien	Prendre en compte les caractéristiques symboliques de l'ancien en ajoutant un filtre contemporain
Pascal Planchet	pour	La création artistique contemporaine apporte un supplément d'âme que l'espace urbain.	

**Tableau 01 : Tableau récapitulatif des différents avis des auteurs sur l'insertion d'une architecture contemporaine dans un site historique.**

Source : auteurs

<sup>46</sup> Pascal Planchet : Professeur de Droit public à l'université Lyon 2 Lumière, Membre de la Commission Régionale du Patrimoine et des sites Rhône-Alpes est l'auteur de nombreux ouvrages et traités juridiques, notamment du Dictionnaire pratique de l'urbanisme (Le moniteur, 2ème éd. 2013), du « Code pratique de l'urbanisme » (Le moniteur), de « Droit de l'aménagement » (Le moniteur) et du fascicule du Juris-classeur Administratif consacré aux monuments historiques.

<sup>47</sup> : PLANCHET, Pascal, « La création contemporaine confrontée aux réglementations urbaines», 2010. 10 p.

## II.2. Contraintes rencontrées par la nouvelle création :

Selon Philippe Madec l'architecture est une donnée universelle, mais chaque lieu et société a son propre style d'architecture.

Pascal Planchet affirme que le droit de propriété confère à son détenteur le droit de réaliser un projet immobilier dont il définit le style et la personnalité, comme il donne la possibilité de concevoir la décoration des espaces privatifs. Mais de toute évidence, ce droit à l'imagination ne peut s'exercer que dans les limites admises par les règles d'urbanisme et les contraintes liées à la protection du patrimoine<sup>48</sup>.

Selon lui aussi tous les projets dépassant le périmètre de protection du patrimoine sont rejetés doivent être respecté les règles d'urbanisme. Le développement des réglementations locales destinées à sauvegarder l'existant s'est fait sans beaucoup d'égards pour la création contemporaine, soit que le sujet ait été évité ou oublié, soit qu'il ait été méprisé. Alors que la valorisation du patrimoine urbain doit au moins s'accompagner d'une réflexion sur la vitalité du site et sa capacité à s'enrichir de nouvelles œuvres.

On résumé les contrains rencontrées par la nouvelle création par :

1. Architecture universelle, contexte différent.
2. Refuse de la société.
3. Imagination limitée par les protections patrimoniales et les règles d'urbanisme.
4. Marginalisation de la création architecturale par les réglementations patrimoniales.

## III. Allures contemporaines d'interventions sur les sites archéologiques :

### III.1.Actualisation comme nouvelle approche de valorisation du patrimoine archéologique:

Alexandra Georgescu Paquin définit l'actualisation comme une façon de réinterpréter le patrimoine, en lui donnant un sens actuel, grâce à une action « *spécialement l'ajout architectural dans un style contemporain, quelle spécifie* »<sup>49</sup>, ce qui modifie les représentations du lieu tout en lui ajoutant une couche de significations. Selon elle, ce processus communicationnel se pose ainsi comme une réponse à l'obsolescence patrimoniale ; en transformant les représentations d'un lieu par un langage contemporain. Et d'autre part Le

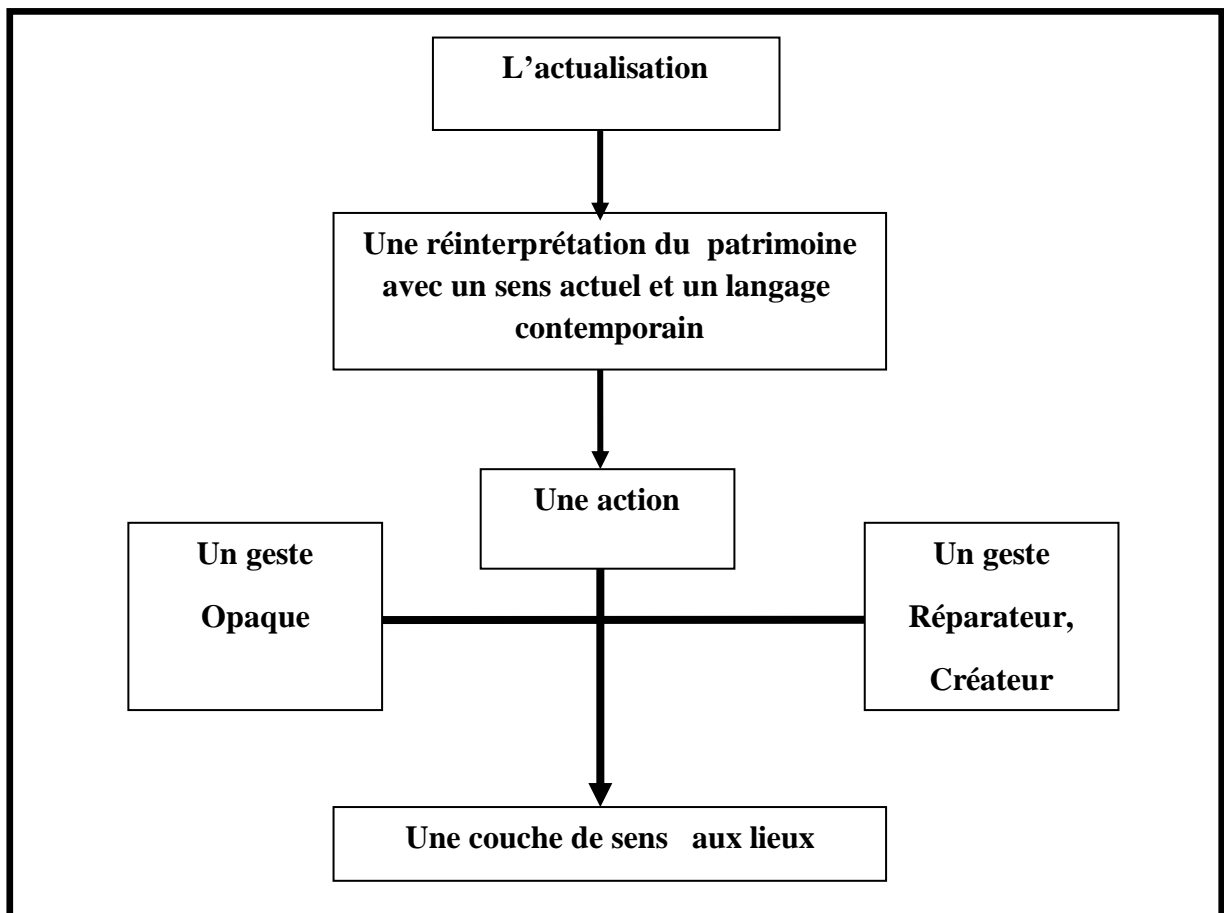
---

48 : Idem

49 : GEORGESCU PAQUIN, Alexandra. « L'actualisation du patrimoine par la médiation de l'architecture contemporaine », Muséologie, médiation, patrimoine. Université du Québec à Montréal, Canada-Université d'Avignon et des pays Vaucluse, France, 2013, p30

concept d'actualisation est traité de diverses manières dans les études urbaines et patrimoniales.

Si le geste architectural est trop marqué et qu'il bloque la lecture du passé, la couche contemporaine dominera. Si, à l'inverse, une approche historiciste est privilégiée, la marque du présent pourrait être biaisée par une interprétation qui ne puise que dans le passé. Le geste peut donc être à la fois réparateur et créateur selon l'échelle de la Discontinuité avec l'existant, ce qui peut aussi créer l'effet inverse, c'est-à-dire ne jamais reconnecter avec ce passé par un geste opaque qui ne parle que du présent.



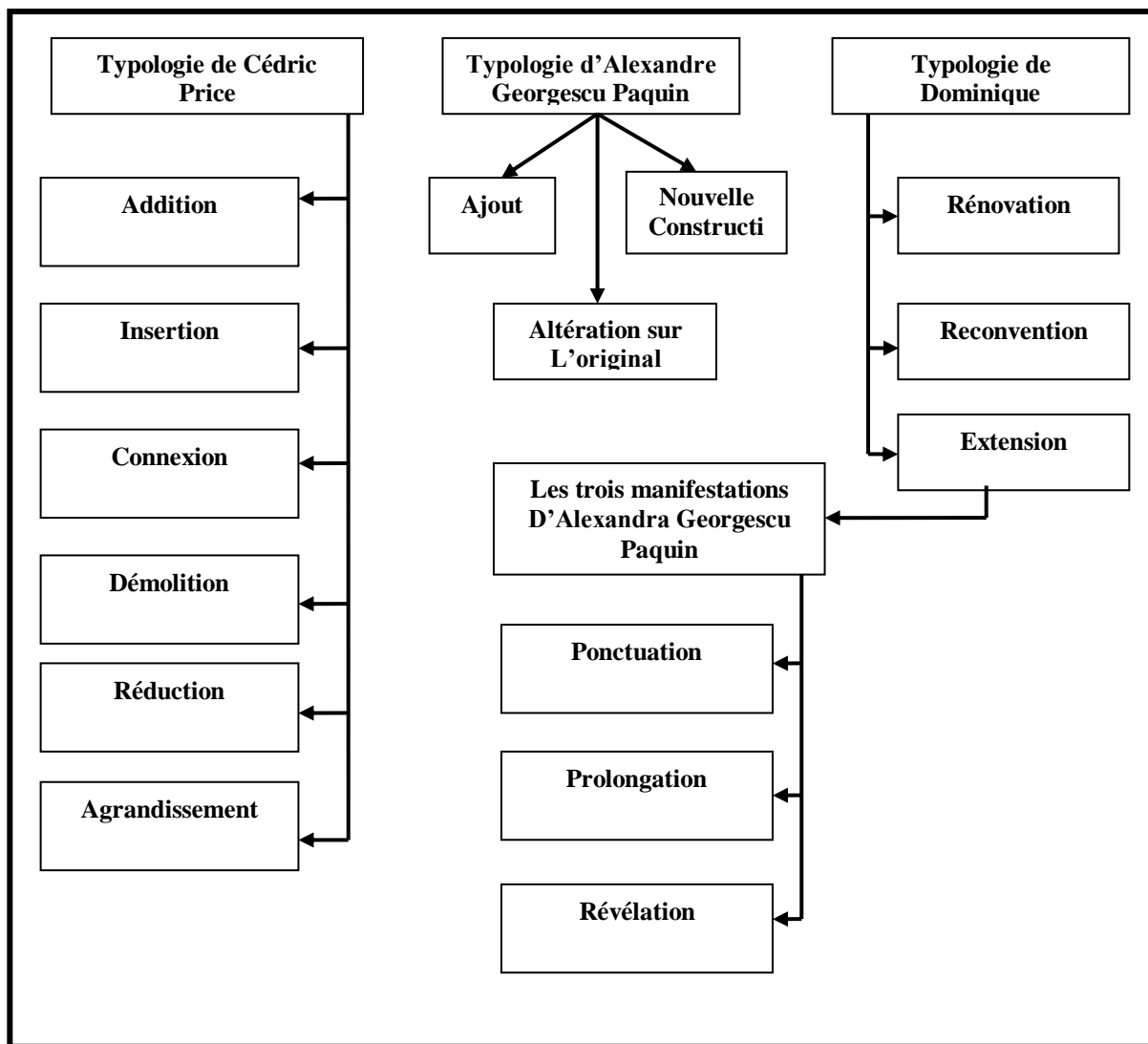
**Figure 04 : Schéma représente L'actualisation comme nouvelle approche de valorisation du patrimoine archéologique.**  
Source : auteurs.

### **III.2. Types d'interventions contemporaines proposées :**

Les raisons d'intervenir sur le patrimoine archéologique peuvent varier du besoin d'adaptation d'un site à des exigences contemporaines, à la réhabilitation de la mémoire d'un lieu en l'interprétant ou en le mettant en valeur, en passant par le recyclage d'un site pour lui

donner une nouvelle fonction. Elles peuvent aussi être d'ordre économique, service patrimonial ...etc.

Les créations architecturales contemporaines liées au patrimoine archéologique se déclinent en plusieurs types en fonction des stratégies d'intervention,



**Figure 05:** Schéma qui illustre les différentes typologies d'intervention contemporaine sur l'existant.  
 Source : GEORGESCU PA  
 QUIN, Alexandra. « L'actualisation du patrimoine par la médiation de l'architecture

Selon Alexandra Georgescu Paquin, une actualisation est possible par le moyen de trois types de manifestations: la ponctuation ; la prolongation ; et la révélation.

### III.2.1.Ponctuation :

Considéré comme un procédé d'actualisation qui consiste en l'insertion d'un élément architectural contemporain qui ne pourrait pas exister indépendamment de l'édifice existant (reconverti ou pas), venant compléter et modifier celui-ci par une touche contemporaine et distincte. Cette insertion attire l'attention sur l'existant en le ponctuant, c'est-à-dire en le signalant tout en le transformant et en désignant une nouvelle façon de l'investir. La ponctuation ajoute une dimension rythmique à l'édifice existant, la nouvelle partie attire l'attention sur l'ancienne. , car elle peut soit le terminer, soit en lier différentes parties ou encore l'agrémenter d'une exclamation, comme dans le cas d'un élément décoratif. Dans tous les cas, la nouvelle partie est un ajout qui occupe autant une fonction pratique qu'esthétique sur l'édifice ancien<sup>50</sup>.

La ponctuation patrimoniale est donc ce lien entre la nouvelle partie et l'existant qui, en plus de pointer l'attention, transforme le sens de celui-ci grâce à la nouvelle hybridité formée par les deux parties. La ponctuation peut prendre plusieurs formes. Une de ces formes peut se traduire en un ajout architectural complémentaire l'édifice principal pour accueillir les visiteurs, pouvant être une structure d'accueil ou d'accès, une autre forme de ponctuation peut se présenter comme un élément décoratif.



**Photo.11, Photo12: Couvent de Sant Francisco San-Pedro (Spain).**  
Source : <https://satanismylord.com>

<sup>50</sup> : GEORGESCU PAQUIN, Alexandra. « L'actualisation du patrimoine par la médiation de l'architecture contemporaine » Muséologie, médiation, patrimoine. Université du Québec à Montréal, Canada-Université d'Avignon et des pays Vaucluse, France, 2013, p63



### III.2.2.Prolongation :

La prolongation s'insère de façon subordonnée pour renouveler l'ancien, tout en gardant une cohésion de l'ensemble. L'ajout d'un nouveau segment peut fonctionner de façon indépendante, mais comme, il est relié à l'édifice principal, il constitue une partie de tout. Il est conçu dans l'esprit de continuité de l'édifice, même s'il peut adopter un langage architectural très différent de l'existant pour l'actualiser<sup>51</sup>.

La prolongation est généralement motivée par un besoin d'agrandissement d'un lieu. Elle suppose une continuité de l'existant, matérielle ou idéelle, et se matérialise dans des annexes à des édifices principaux sans pour autant que la fonction de ceux-ci change ainsi, l'édifice principal demeure le point d'ancrage et de référence à l'ajout architectural.

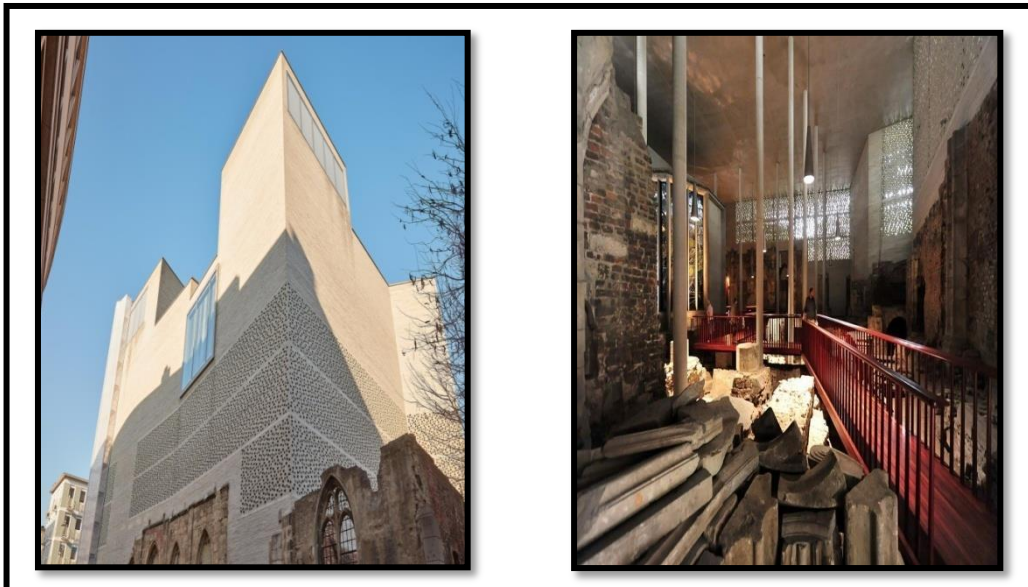


Photo. 13, Photo.24: Galerie de Musée Kolumba (Allemagne).  
Source : <https://www.pinterest.fr>

### III.2.3.Révélation:

Considéré comme un procédé communicationnel qui se rapproche de la célébration de la trouvaille en ce sens qu'il vient donner au visiteur un accès concret au patrimoine par une structure comme un musée ou une enveloppe, mais aussi un accès conceptuel en exposant les strates des interventions consécutives de la ruine ou de l'édifice existant de manière à faire découvrir ce passé d'un autre œil. Cependant, par l'aspect transformatif de l'architecture contemporaine, insérée dans ce passé, la valorisation ou la célébration est dépassée pour atteindre l'actualisation. La transmutation patrimoniale en entité hybride résultante, où la

<sup>51</sup> : Idem – p117

structure révélatrice faite dorénavant aussi partit du site, imbrique le présent dans ce passé et constitue une prise de position face à l'anachronisme. Il s'agit de nouvelles structures qui mettent en valeur des ruines, la nature ou un édifice existant, dont la construction vise spécifiquement des fins de conservation et d'interprétation<sup>52</sup>.

La forme la plus évidente de révélation du patrimoine entre en relation avec la ruine. Celle-ci devient projet, à la fois en tant que contenu et contenant « *le futur de la relation entre les vestiges archéologiques et l'architecture contemporaine est une interaction qui consiste non pas à superposer, mais à apporter des usages distincts qui soient compatibles avec la valeur historique des restes* »<sup>53</sup> donc la révélation est, au service du patrimoine archéologique ; c'est sa mission première, l'architecture contemporaine doit montrer, expliquer, mettre au jour, révéler ce qui a été oublié, mal compris.



**Photo.35, Photo.16: Projet du musée Théâtre romain de Carthagène (Espagne).**  
Source: <https://fr.wikipedia.org>

Les musées archéologiques de site construits dans un langage contemporain sont nombreux et suivent différentes formes comme celle du « *musée-musée* »<sup>54</sup>, une manière d'intervenir qui prend comme référence les critères typologiques et la réinterprétation des formes du passé.

<sup>52</sup> : Idem – p172

<sup>53</sup> : Alberto Ferlenga rédacteur de la revue d'architecture « Casabella »

<sup>54</sup>: josep maria montaner « *museums for the 21st century*» 2003

#### **IV. Evaluation de la législation Algérienne en matière d'intervention sur le Patrimoine**

##### **IV.1. loi 98/04 du 15 Juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel :**

À partir des années 1990, et dans le cadre du grand changement législatif en Algérie pour représenter et gérer la réalité nationale, le gouvernement a senti la nécessité d'une nouvelle loi portant la protection du patrimoine culturel de la nation. On ne compte que trois décrets d'application venus compléter la loi 98/04 : Décret N° 03-322 du 05 Octobre 2003 portant maîtrise d'œuvre relative aux biens culturels immobiliers protégés. Ce décret complète la loi 98/04 en matière de maîtrise des opérations sur le patrimoine bâti, la restauration en particulier, suivant trois missions : mission d'étude, de suivi et de publication.

-Décret N° 03-323/324 du 05 Octobre 2003 portant modalités d'établissement du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection (PPMVSA).(AOUCHAL, 2013).

La protection des abords du patrimoine bâti dans la politique patrimoniale algérienne, et leur place dans les actions d'urbanisme.

- Décret N° 03-325 du 05 Octobre 2003 fixant les modalités de stockage des biens culturels immatériels. (AOUCHAL, 2013).

Ce sont en générale les textes les plus importants qui définissent la politique patrimoniale algérienne depuis 1967.

##### **IV.2. Décret exécutif n° 03-322, du 9 Chaâbane 1424, correspondant au 5 octobre 2003, portant maîtrise d'œuvre relative aux biens culturels immobiliers protégés:**

Le décret contient quatre (4) chapitres, et 16 articles, le premier chapitre sous le titre 'Disposition générales ', contient 6 articles, dont le premier définit l'objectif du décret 03- 322, qui est la fixation de la spécialisation, et la qualification des architectes des monuments et sites (art1).

Le deuxième article donne définition de la maîtrise d'œuvre et ses missions (art2).

Les travaux qui sont considérés comme relevant de la maîtrise d'œuvre : travaux de restauration, qui peut comporter les opérations de réparations, de modification, d'aménagement, de réaménagement, et de consolidation (art3).

Pour les articles 4, 5, et 6 indique les services qui donne l'autorisation au propriétaire privé d'un bien culturel, pour entreprendre des travaux sur ce dernier , l'autre définit Le maître

d'œuvre et nous informe que la maîtrise d'œuvre portant sur les biens culturels immobilier est confiée à un architecte agréé, et à un bureau d'étude conformément à la législation en vigueur. Le chapitre deux (2) qui se compose d'un seul article (art7), traite les missions d'études de la restauration qui sont : la mission d'étude, de suivi, et de publication.

Le troisième chapitre avec cinq (5) articles, les cinq parlent de la maîtrise d'œuvre.

Le dernier chapitre de ce décret porte sur la qualification professionnelle de l'architecture des monuments et sites.

#### **IV.3.Evaluation de la loi n° 98-04, et de Décret exécutif n° 03-322, relative au patrimoine:**

Pour la loi n° 98-04, et le décret exécutif n° 03-322, aucun des deux documents ne traitent les différentes opérations à évitées, ou à entreprendre, dans le cas de la création architecturale avec le patrimoine, ou bien les différents critères à prendre en considération lors de la création avec le patrimoine.

La loi n° 98-04, a traité le cas d'opération de modification du patrimoine, par la demande de permis de construire, ou de lotir, qui est accordé par le ministère chargé de la culture.

Pour le décret n° 03-322 qui complète la loi n° 98-04, il porte sur la maîtrise d'œuvre relative aux biens culturels immobiliers protégés, et fixe la spécialisation et la qualification des architectes des monuments et sites.

L'article 3 de ce décret défini les travaux considérés comme relevant de la maîtrise d'œuvre, comme étant travaux de restauration qui peut comporter les opérations de réparations, de modification, d'aménagement, de réaménagement, et de consolidation.

#### **V. Analyse d'exemple :**

##### **V.1. La Pyramide du Louvre :**

##### **V.1.1 Fiche technique :**

<b>Nom de l'œuvre</b>	La pyramide du Louvre
<b>Type et genre de l'œuvre</b>	Architecture à vocation culturelle
<b>Auteur (architecte)</b>	Ieoh Ming Pei, architecte américain d'origine chinoise
<b>Style ou courant artistique</b>	Moderne et futuriste
<b>Commanditaire</b>	François Mitterrand (président de la

	République Française 1981-1995)
<b>Localisation</b>	Pays : France Région : Ile de France Commune : Paris
<b>Date du début des travaux</b>	1983
<b>Date d'inauguration</b>	Inauguré en mars 1988, ouverte au public en avril 1989
<b>Environnement extérieur</b>	Située au centre de la cour Napoléon, musée du Louvre, Paris

**Tableau 02 : Tableau de la fiche technique de la pyramide du Louvre**  
Source : Auteurs

### V.1.2. Contexte historique, social et artistique :

La Pyramide du Louvre est une pyramide de verre et de métal, située au milieu de la cour Napoléon du Musée du Louvre à Paris, où se situe le hall d'accueil.

La pyramide est construite sous le premier septennat de François Mitterrand qui veut rénover le grand musée français, le Louvre. Pour ce chantier majeur, il impose l'architecte qu'il a choisi (et son projet) malgré de très nombreuses critiques tel que : pyramide qui « défigure » le Louvre, « assassinat » de l'art et de la culture.

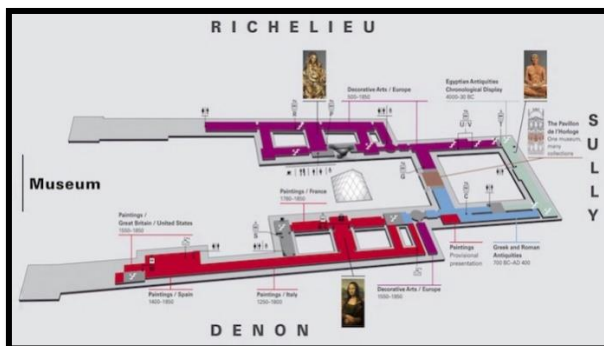
Et le 26 septembre 1981 le président de la République François Mitterrand annonça que le musée du Louvre allait s'installer dans la totalité du palais, une partie était alors occupée par le ministère des Finances. En octobre 1982 Emile Biasini est nommé responsable du projet et cette rénovation s'inscrit dans le cadre des Grands Travaux (Grandes Opérations d'Architecture et d'Urbanisme)<sup>55</sup>.

### V.1.3. Ce qu'il faut savoir sur le projet :

La pyramide du Louvre est l'entrée principale du musée du Louvre et mène à un sous-sol d'accueil permettant d'accéder aux différentes ailes du musée ainsi qu'à des boutiques. Des fouilles archéologiques ont précédé l'aménagement du sous-sol et ont laissé visible les fossés du Louvre de Charle V.

<sup>55</sup> : <http://www.ac-grenoble.fr/admin/spip/index.php>





**Photo.17 : Vue d'ensemble du palais du Louvre**  
 Source : <https://www.parisinsidersguide.com>

**Photo.18 : vue aérienne de la pyramide du Louvre.**  
 Source : <http://monumentsdefrance.com>

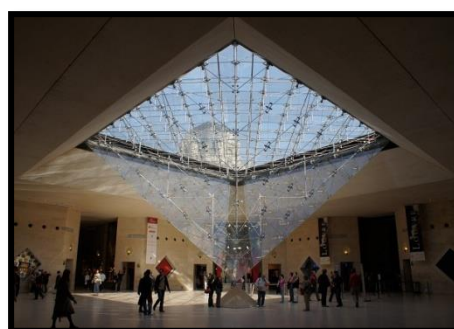
La pyramide principale fut un défi technique : c'est une pyramide à base carrée. Elle mesure 35,42m de côté, 21,64m de haut pour une superficie de 1000m<sup>2</sup>. Le verre que contient la pyramide est léger et transparent, qu'il a fallu fabriquer sur mesure. Afin de garantir la solidité de l'ensemble de la structure, un système de 128 poutres maintenues par 16 câbles fins d'acier a été conçu<sup>56</sup>.

**V.1.4. Analyse :**

Le projet de Ieoh Ming Pei comprend plusieurs pyramides cinq au total : la Pyramide Principale qui est la plus visible, la pyramide inversée qui se situe sous le Carrousel du Louvre et trois mini-pyramides, appelées pyramidions, entourant la pyramide principale bordée de bassins d'eau triangulaire qui reflètent les bâtiments alentours : le pavillon de l'Horloge, le pavillon Richelieu et le pavillon Denon. Chacune des pyramides constitue un puits de lumière qui permet d'introduire la lumière naturelle dans l'espace sous-terrain.



**Photo.19: La pyramide du Louvre, les pyramidions vue depuis la cour Napoléon.**  
 Source : <https://www.louvre.fr>



**Photo.20: La pyramide inversée vue de l'intérieur.**  
 Source : <https://structurae.info>

<sup>56</sup> : BOURGOIN, V-LEBLANC, K. *Fiche histoire des Arts-collège « Les Allobroges »-Arts plastiques*.3p. Disponible sur : <[veronique.bourgoin.pagesperso-orange.fr/HdA/3-HDAARuptCont-PyrLouvre.pdf](http://veronique.bourgoin.pagesperso-orange.fr/HdA/3-HDAARuptCont-PyrLouvre.pdf)>.

#### V.1.4.1. Analyse avant l'intervention :

- **Valeur historique :**

Le palais du Louvre est l'incarnation de l'histoire de France. Du moyen âge au 19<sup>e</sup> siècle les rois de France y séjournèrent avec leurs cours et apportèrent à chaque fois un plus au palais en essayant de compléter les travaux du roi précédent et ce fut ainsi jusqu'à l'époque de Napoléon 3 qui a signé l'arrêt des travaux en 1865.

- **Valeur architecturale et artistique :**

Le Palais du Louvre est le plus vaste ensemble architectural de France.. Le palais est prolongé par le grand Jardin des Tuileries où sont également exposées de nombreuses sculptures. Le Louvre accueille un Musée qui est considéré comme l'un des plus beaux et des plus importants chefs d'œuvres du monde<sup>57</sup>.



Photo 21: vue aérienne sur le Louvre  
Source : <http://www.survoldefrance.fr>



Photo 22: vue sur l'exposition intérieure du musée du Louvre.  
Source : <https://fr.dreamstime.com>

- **Valeur contextuelle :**

#### Aménagement du terrain :

En 1564 Catherine de Médicis se fait construire un nouveau palais, le palais des Tuileries, et avec, un grand jardin à l'italienne qui est le jardin des Tuileries à l'ouest qui va jusqu'à la place de la Concorde actuelle. Il est constitué de six allées dans le sens de la longueur et huit dans le sens de la largeur, qui délimitent des compartiments rectangulaires comprenant des plantations différentes. Une fontaine, une ménagerie, une grotte décorée par le célèbre céramiste Bernard de Palissy décorent le jardin<sup>58</sup>.

<sup>57</sup> : <http://www.francebalade.com/>

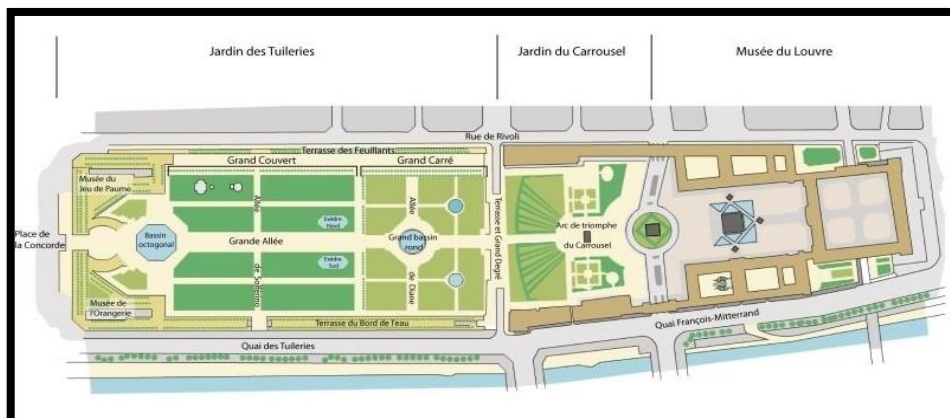


Figure 06 : Plan du jardin des Tuileries, Carrousel et musée du Louvre.  
Source : <https://www.louvre.fr>

V.1.4.2 Analyse après l'intervention :

Classification selon la typologie de Cédric Price :	
<b>Insertion</b>	Avec son intervention Pei a inséré la pyramide du Louvre (entrée principale du Palais) au milieu de la volumétrie originelle du Palais du Louvre et ceci sans apporter aucune altération à ce dernier.
<b>A grandissement</b>	Pei a procédé à un agrandissement de la surface utile du Palais et ceci en y ajoutant les deux grands sous-sols.

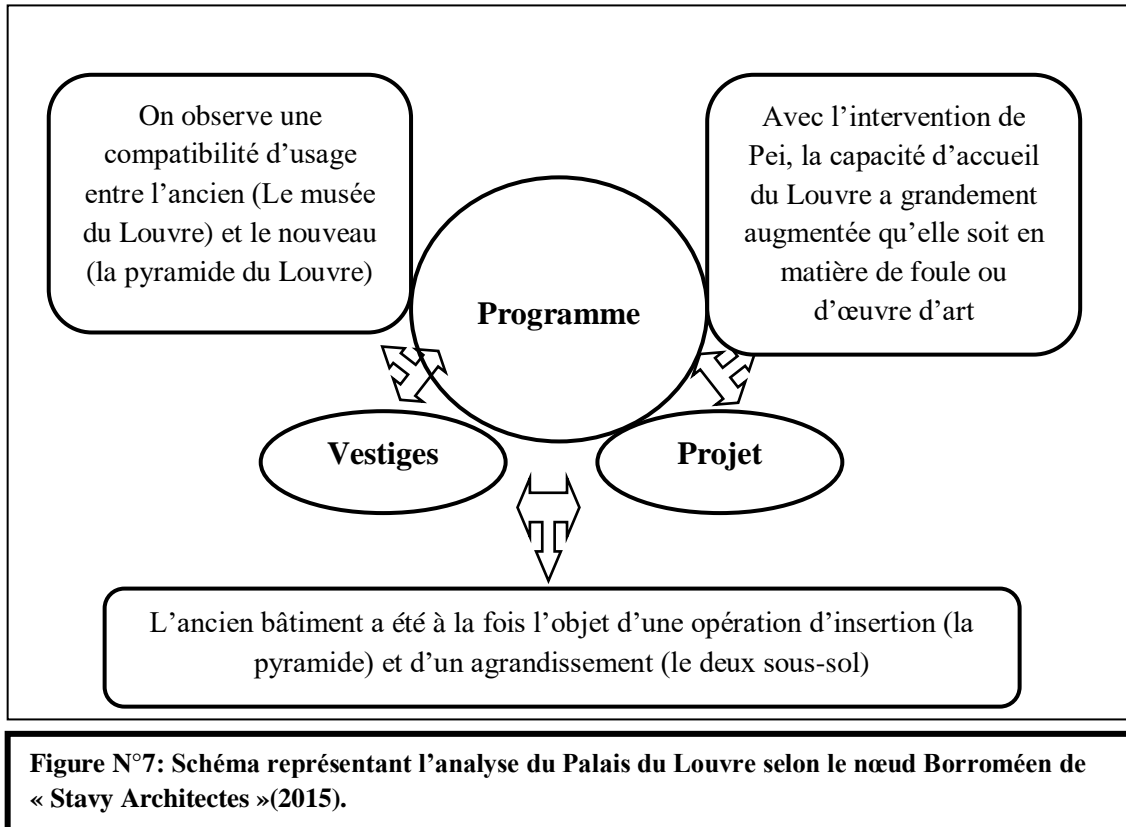
Tableau 03 : Tableau de classification des transformations selon Cédric Price de la pyramide du Louvre

Analyse selon les critères issus d'un avis de la commission Jacques Viger (Avril 2001)	
Les critères	Evaluation et vérification
<b>La compatibilité de l'usage avec l'édifice</b>	-Nous observons une compatibilité au niveau des usages entre le palais et la pyramide du Louvre du moment que cette dernière lui sert d'entrée principale (BOURGOIN et LEBLANC, 2014).
<b>La capacité physique d'adaptation de l'édifice au nouvel usage</b>	L'intervention de Pei sur le palais du Louvre a permis d'améliorer sa capacité d'accueil que ce soit en matière de foule d'œuvres d'art et cela avec son extension en sous-sol et vers



	l'aile qui était occupée par le ministère des finances (Gain d'espaces de circulation et création de nouvelles galeries).
<b>La réversibilité des interventions</b>	Les interventions sont réversibles : Dumoment que la pyramide est faite avec une structure métallique, on suppose qu'elle pourra être démontée (présences de tirants, boulons...), et le sous-sol pourra être condamné si un jour il y avait nécessité. (Hubert d'Erceville, 2013).
<b>Le respect de la figure urbaine</b>	Lors de son intervention Pei a durement insisté sur un verre transparent, incolore et résistant (Ina culture, 2012) et ce dernier est synonyme de légèreté, transparence et neutralité, donc grâce à ce matériau.
<b>Le respect de la volumétrie, de l'implantation et de la composition des façades</b>	La position centrale de la pyramide du Louvre par rapport à la volumétrie originelle du palais, montre bien que la démarche de Pei lors de son intervention est basée sur l'acceptation de la logique du bâtiment, autrement dit sur le respect de l'existant. Et avec cette position, la pyramide ne cache pas le Louvre, elle le laisse apparaître à travers elle et elle le met en valeur.
<p><b>Synthèse de la valeur patrimoniale :</b></p> <p>grâce à son ingéniosité, Pei a réussi à faire cohabiter deux symboles de deux styles architecturaux différents et son intervention sur le palais du Louvre a fait apparaître plusieurs valeurs parmi elles on cite :</p> <p><b>-La valeur culturelle :</b></p> <p>Diversité de témoignages culturels au sein d'un même espace.</p> <p><b>-La valeur économique :</b></p> <p>Avec cette intervention le Louvre est devenu un réel « pôle d'attractivité » et attire des visiteurs plus que jamais ce qui est synonyme de rentabilité financière.</p> <p><b>-Valeur symbolique :</b></p> <p>Le Louvre est devenu l'un des symboles de la capitale française.</p> <p><b>-La valeur de repère :</b></p> <p>La pyramide du Louvre fait à la fois office de point de repère et de point d'appel (de par ses dimensions et les matériaux qui la constituent).</p>	

**Tableau n°4 : Tableau de l'analyse de palais du Louvre selon les critères issus d'un avis de la commission Jacques Viger (Avril 2001).**



L'analyse de cet exemple du Louvre illustre une valorisation qui a conduit selon des différentes échelles à consolider les valeurs des sites archéologiques et monuments historiques et sur laquelle il est exécutée d'une façon exceptionnelle.

### Conclusion

Les sites archéologiques sont aujourd'hui au cœur de nombreux défis. Les difficultés que rencontrent ces derniers sont multiples et variées qui peuvent entraîner une disparition de ces preuves tangibles du passé lointain. L'élément le plus menacé, de ce fait, la conservation et la valorisation des sites archéologiques sont devenus une nécessité dans tout le monde.

Les insertions d'architecture contemporaine sur les sites archéologiques posent d'emblée la question de la relation au temps (passé et présent) comme une nouvelle méthode de valorisation menée à sauvé la valeur archéologique, scientifique, culturelle et historique des vestiges d'une part.

Et d'autre part. On se verrait dans l'obligation de voir la réalité du site dans ses aspects architecturaux contemporains, paysagers, archéologique et patrimonial, si les sites archéologiques étaient exploités avec soin.

# **CHAPITRE IV : Cas d'étude : Le site archéologique el Mansourah**

**Introduction :**

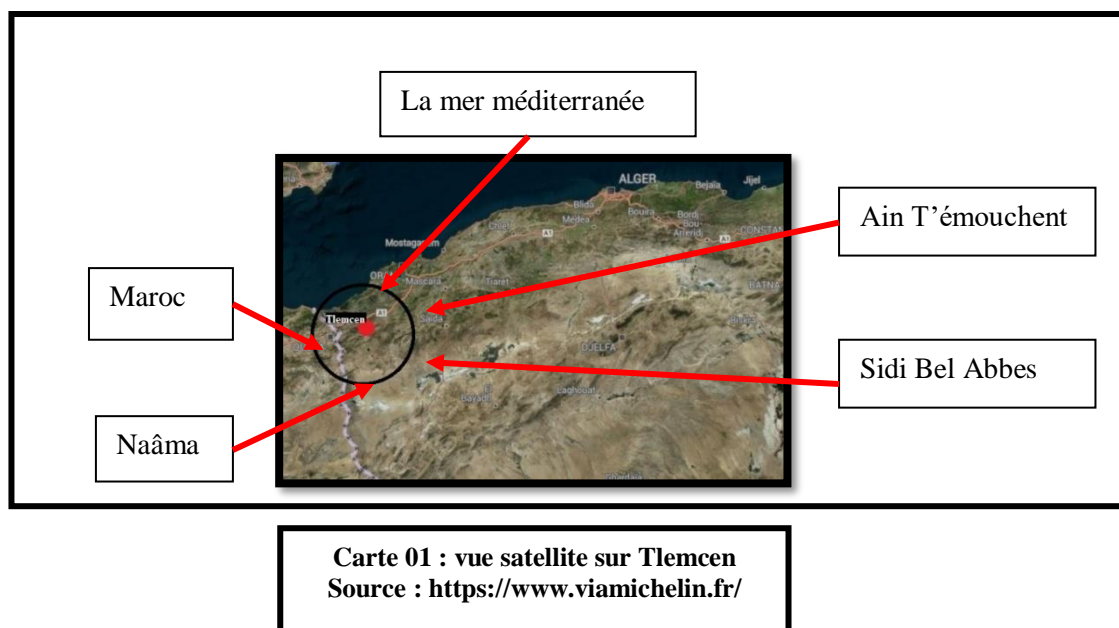
Dans ce dernier chapitre, nous essayerons de projeter l'ensemble des indications et des orientations obtenues des chapitres précédents pour guider le projet de présentation du site archéologique el Mansourah. Le choix de ce cas d'étude n'est pas inopiné, les arguments et les éléments qui nous ont encouragés à pencher vers ce site sont :

- 1- La singularité architecturale et l'importance des vestiges archéologiques que porte le site.
- 2- Le site archéologique d'el Mansourah apporte un témoignage exceptionnel sur la dynastie mérinide disparue.
- 3- Le site souffre des difficultés de gestion et de conservation en absence d'outil règlementaire.
- 4- le statut de ce site est approprié et permet d'appliquer ce type d'intervention de la valorisation par l'architecture contemporaine.

Dans le cadre de cette étude, nous élaborons ce travail pour cerner les avantages du site d'étude, et d'élaborer un ensemble de modalités techniques, tout en assurons l'exploitation et la mise en valeur du site et son ouverture au public.

**I.1. Approche historico géographique :****I.1.1. Situation géographique de la ville de Tlemcen :**

La Wilaya de Tlemcen occupe une position de choix au sein de l'ensemble national. Wilaya, à la fois frontalière et côtière avec une façade maritime de 70 km, la wilaya s'étend sur une superficie de 9017, 69 Km<sup>2</sup>. Le Chef-lieu de la wilaya est située à 432 km à l'Ouest de la capitale, Alger. La wilaya est limitée par :



### I.1.2. Situation géographique de la ville el Mansourah :

Le site archéologique proprement dit se situe dans le territoire de la commune de Mansourah et fait partie de groupement urbain du grand Tlemcen composé de quatre communes Tlemcen, Mansourah, Chetouane et Béni mester, il se trouve à 1.5 Km à l'ouest de la ville de Tlemcen. s'étalant sur un terrain en pente nord sud ,il s'étend sur une superficie intra-muros d'environ 02 ha , circonscrite dans des remparts en forme de quadrilatère losangé et comprenant aussi une zone de protection estimée à 98 ha ,en considérant un rayon de 200 mètres prévu par la loi98/04 relative à la protection du patrimoine culturel (article 7) comme périmètre de servitude historique ce qui donne une superficie de 200ha représente le périmètre d'intervention sa délimitation est comme suit :

Est : le quartier Riet el kebir (commune de Tlemcen et quartier Makhokh).

Ouest : vergers et ensemble d'équipement d'importance locale et régionale.

Nord : chemin de fer Tlemcen maghnia et extension de quartier imama.

Sud : le quartier de wali Moustapha<sup>58</sup>.



**Carte 02 : situation du Mansourah par rapport au Tlemcen**  
Source : <https://www.weather-forecast.com>

### I.1.3. Contexte historique de la ville el Mansourah :

Ce ne fut d'abord qu'un camp militaire établi par le Sultan Mérinide ABOU YACOUBen 1299, lors du premier siège de Tlemcen Le siège se prolongeant, le Sultan se fit bâtir une demeure royale, jeta les fondations d'une mosquée pour lui et ses armées et fit édifier des habitations pour ses soldats et les fonctionnaires royaux, le tout fut défendu par une muraille. Cette ville improvisée reçut le nom El Mahala El Mansourah "le Camp victorieux".

<sup>58</sup> : ABID Halima et BOUNADOUR Amina, «La mise en valeur des monuments historiques à travers ces abords, cas des ruines de la mosquée de Mansourah », master en Architecture et patrimoine, Tlemcen, 2016, p41

Au bout de deux ans, le Sultan fit bâtir un mur d'enceinte considérable, ce siège dura plus de huit ans et le minaret, était aux dires des historiens, d'une hauteur extraordinaire, et, donna à la ville, le nom d'El Mansourah.

El Mansoura a été en grande partie détruit par les assiégés Zianides après que les Mérinides aient quitté la ville, cependant Subsistent actuellement des vestiges importants du minaret et de l'enceinte de la mosquée<sup>59</sup>. Les côtés Est et Sud de ces remparts en pisé sont ceux qui ont le plus enduré, leur trace n'est plus marquée que par les bastions à demi ruiné. Le côté Ouest est le mieux conservé et les murs qui séparent les tours carrées ou barlongues flanquant les courtines, sont encore debout sur presque toute la longueur du rempart. Leur hauteur moyenne actuelle est de 7 à 11 m.



**Photo 23 : Minaret d'el Mansourah**  
Source : <http://cartes.patrimoineculturelalgérien.org/fr>.



**Photo 24 : remparts d'el Mansourah**  
Source : <http://www.tlemcen-dz.com>

#### **I.1.4. Délimitations et accessibilité du site archéologique el Mansourah :**

Le site historique de Mansoura est situé à au sud-ouest de Tlemcen, et appartient à la commune de Mansourah. Il est limité au sud par le quartier de Riad Boudghène et le plateau de LâllaSatti (1.200 m d'altitude), à l'est avec le quartier de Makhokh. A l'Ouest et au Nord les remparts sont attenants à la voie ferrée, aux terrains agricoles et à quelques constructions illicites dispersées.

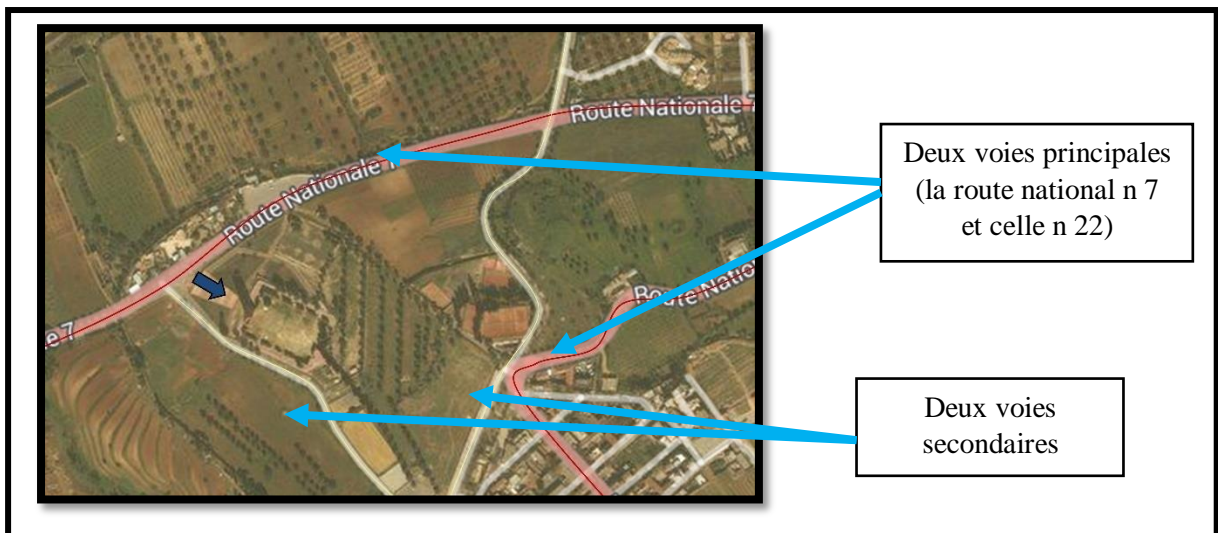
<sup>59</sup> : Idem p42





**Carte 03 : carte du site archéologique el Mansourah**  
Source : <https://www.viamichelin.fr/>

-La proximité de deux voies principales en bon conditions (la route nationale n7 et n22) assure une bonne accessibilité au site.



Deux voies principales  
(la route national n 7  
et celle n 22)

Deux voies  
secondaires

**Carte 04 : carte de système viaire du site archéologique el Mansourah.**  
Source : <https://www.viamichelin.fr/>

### I.1.5. Environnement immédiat :

On peut dire que l'intérêt historique et esthétique du site archéologique el Mansourah est disparu. Pour mettre en valeur ce site archéologique, il faut appliquer des interventions pour protéger ses abords et augmenter la porosité et la proximité sociale et touristique. Des auteurs anciens écrivaient également : « *l'entourage concourt très souvent à la mise en valeur du monument, c'est l'écrin qui met le bijou en évidence* »<sup>60</sup>.

<sup>60</sup> : Gros Mayrevieilles « de la protection des monuments artistiques, des sites et des paysages », thèse Paris, 1907

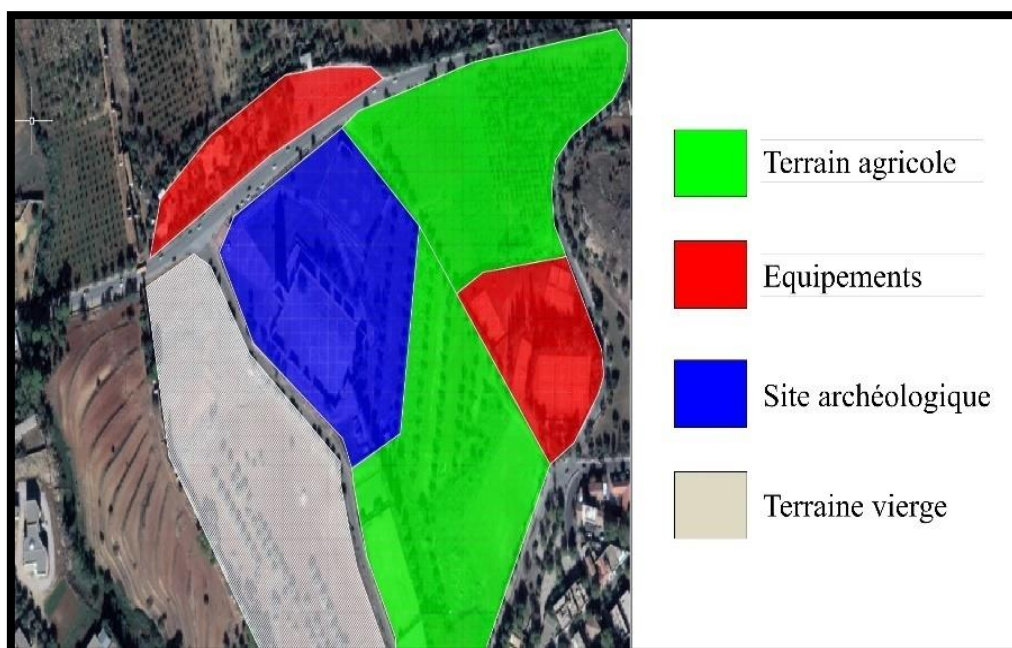
## II. Approche biophysique :

### II.1. Milieu physique :

#### II.1.1. Tracé urbain :

Le site archéologique est implanté dans un terrain vierge et isolé, centré dans le territoire et plus loin par rapport aux extensions urbaines. Aussi l'éloignement du site a un point positif qui représente un facteur de protection mais conduit à une absence de porosité et proximité sociales.

#### II.1.2. Zonage urbain :

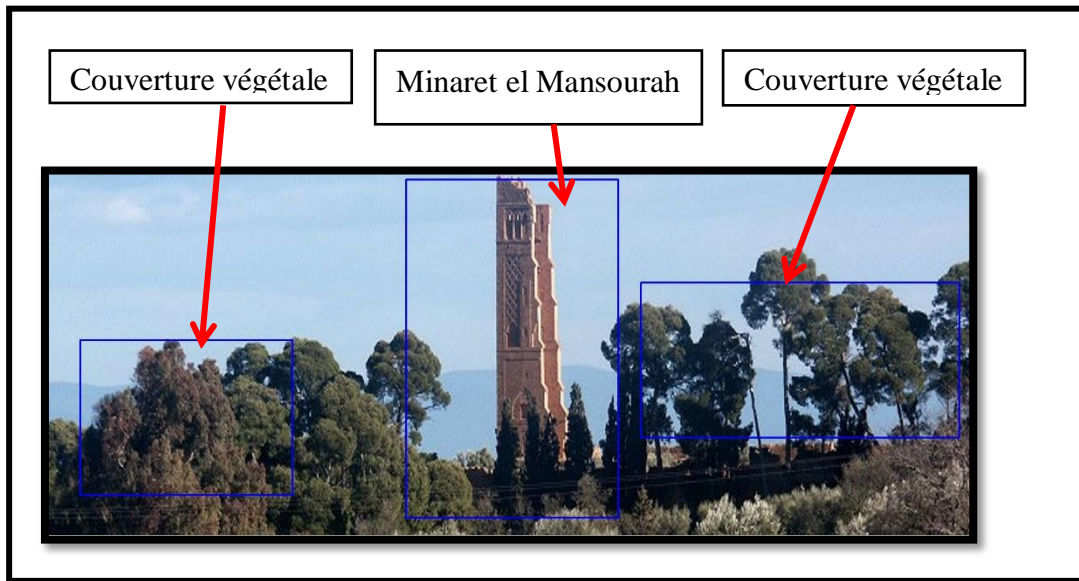


**Figure 09 : Zonage urbain du site archéologique el Mansourah.**  
Source : auteurs.

L'éloignement du site a un point positif qui représente un facteur de protection et permet également de faciliter la création architecturale et l'aménagement paysager mais nécessite une attractivité selon plusieurs échelles pour revitaliser le site.



### II.1.3. Façade urbaine :



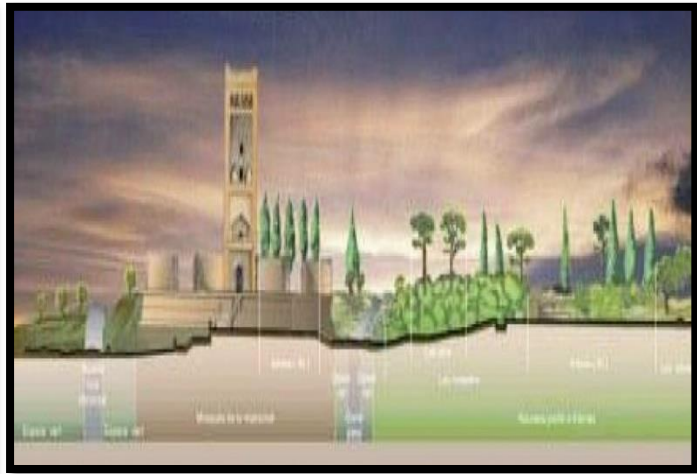
**Figure10 : Façade urbaine du site archéologique el Mansourah.**  
Source : <http://www.tlemcen-dz.com>

Notre site est implanté dans un paysage naturel qui offre une bonne visibilité panoramique sur l'environnement immédiat et les plaines d'el Mansourah.

### II.2. Etude morphologique :



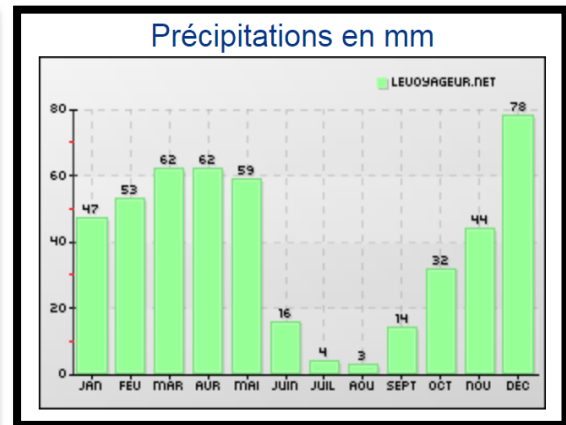
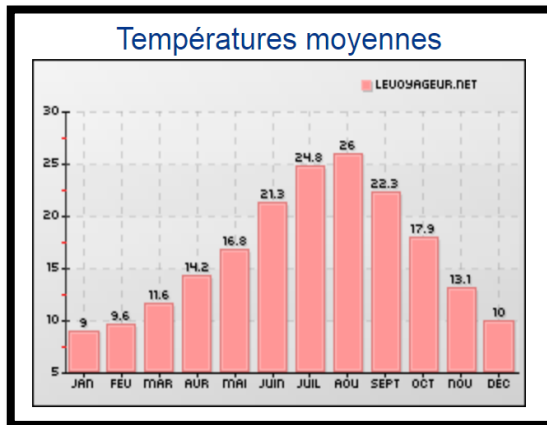
**Photo. 25 : terrain accidenté**  
Source : <http://www.tlemcen-dz.com>



**Figure11 : coupe topographique**  
Source : <https://www.a3d-dz.com>

Terrain accidenté à cause du glissement de terrain argileux.

II.2.1. Données climatiques :



**Figure12 : températures moyennes de la ville el Mansourah.**  
Source : <http://www.levoyageur.net>

**Figure13 : Précipitations moyennes de la ville el Mansourah.**  
Source : <http://www.levoyageur.net>

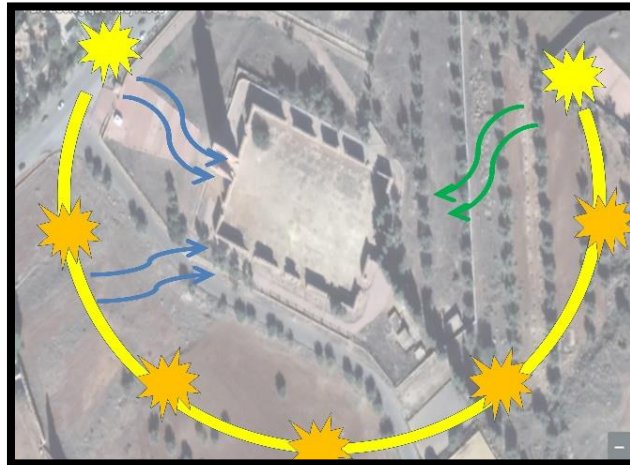
La précipitation est assez élevée généralement dans toutes les saisons d'année sauf pour la période estivales, et la température est douce en hiver (9° en moyenne au mois de janvier) et la chaleur est tempérée par la brise de mer en été (26° en moyenne au mois d'août).

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Température moyenne (°C)	8.6	9.3	11.1	13.6	16.6	20.9	24.7	25.9	21.9	17.4	12.5	9.6
Température minimale moyenne (°C)	3.8	4.1	6	7.7	10.9	14.9	17.8	19.3	15.5	11.9	7.9	5.1
Température maximale (°C)	13.4	14.5	16.2	19.6	22.3	26.9	31.6	32.5	28.4	22.9	17.1	14.1
Température maximale (°F)	56.1	58.1	61.2	67.3	72.1	80.4	88.9	90.5	83.1	73.2	62.8	57.4
Précipitations (mm)	53	56	63	57	50	17	4	4	18	35	52	75

**Figure. 14 : Tableau climatique de la ville el Mansourah**  
Source : <http://www.levoyageur.net>

Le climat de la ville de Tlemcen est sous l'influence d'un climat maritime méditerranéen caractérisé par des étés secs et tempérés, et des hivers doux et humides.

### II.2.2. Ensoleillement et vents dominants :



**Figure15 : Ensoleillement et vents dominants de la ville el Mansourah**  
 Source : <https://www.google.fr/intl/fr/earth/>

Le site est bien ensoleillé et exposé aux vents dominant grâce à son implantation dans une colline haute.

### II.2.3. Paysage naturel :

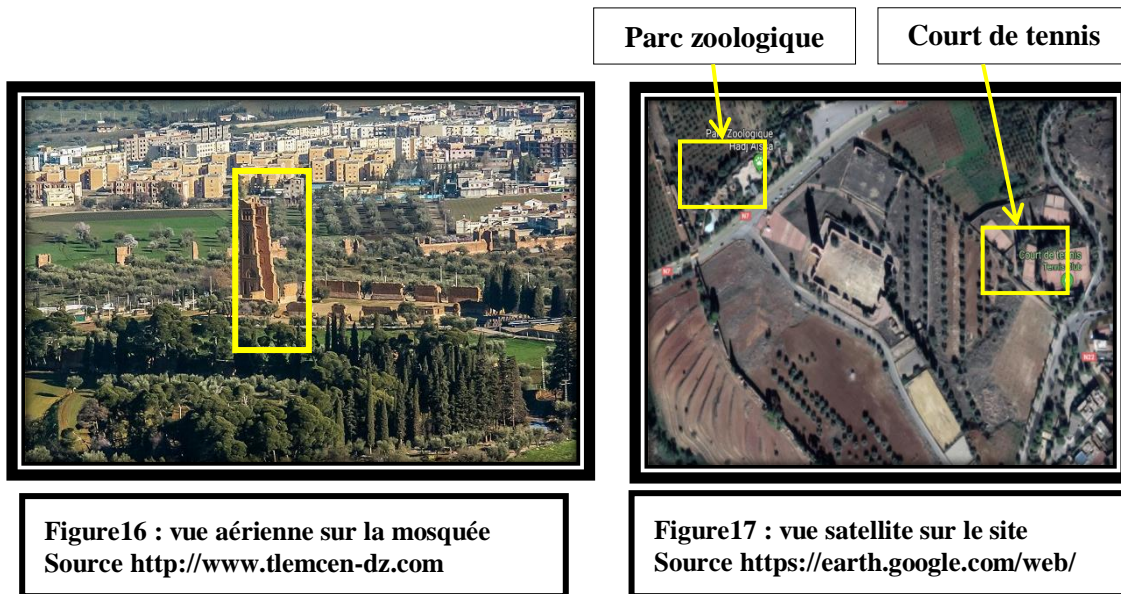
La couverture végétale offre au site une attractivité remarquable mais l'apparition extensive de la végétation à l'intérieur de la mosquée (arbre, herbes sauvages, mousses, etc....) corrompre les murs et le reste des vestiges.



**Photo26.photo27, photo 28. Photo29: couverture végétale sur l'extérieur et l'intérieur de la mosquée el Mansourah**  
 Source : <http://www.tlemcen-dz.com>



II.2.4. Point de repère et regroupement :

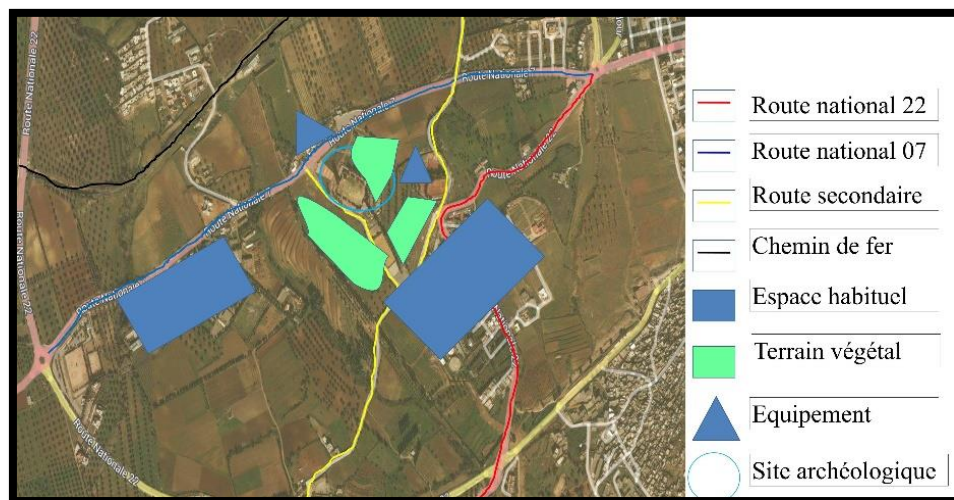


On prend le minaret de mosquée el Mansourah comme un point de repère en tant que la plus haut élément du site.

III. Approche Urbanistico-architecturale :

III.1. Structure du territoire :

On remarque que le site archéologique est caractérisé par un développement urbain récent.



**Figure18 : vue satellite sur le site.**  
Source : <https://earth.google.com/web/>

**Les composants du site archéologique el Mansourah sont :**

- Vestiges de l'enceinte (les remparts)
- Vestiges de la mosquée (murailles et minaret d'une hauteur de 40 m)



Photo30.photo31.photo32 : vestiges du site archéologique el Mansourah  
Source : <http://www.tlemcen-dz.com>

### III.2. Analyse volumétrique :

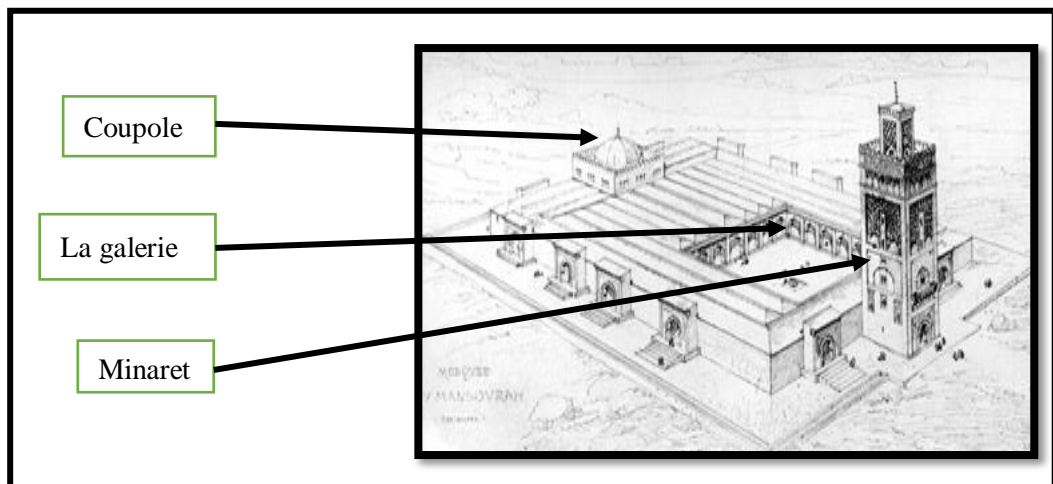


Figure19 : simulation en 3d sur la forme originale de la mosquée.  
Source : [archi-mag.com](http://archi-mag.com)

La volumétrie de la mosquée à l'état initial est d'une forme de parallélépipède surmonté d'une coupole, et des galeries, portiques symétrique de l'axe d'un minaret rectangulaire qui comporte l'accès principale au-dessous du minaret et plusieurs accès secondaires latéraux. L'état actuel de la mosquée est complètement en ruine sauf une partie du minaret.



Photo33 : vue sur la mosquée  
Source : <http://www.tlemcen->

### III.2.1. Plan de la mosquée :

Est d'une forme rectangulaire, de 60 mètres de large et 85 m de long, est occupée par une cour de 30 mètres de côté. Une galerie longeant intérieurement les murs de façades et deux groupes de trois nefs longeant les murs latéraux encadrent cette cour, dont une vasque de marbre occupait le centre.

Treize nefs constituaient la salle de prière les rencontrent à leur extrémité trois nefs transversales suivant le mur du fond. Un espace libre, que couvrait une vaste coupole ou un plafond pyramidal, interrompait ce triple transept en avant du mihrâb.

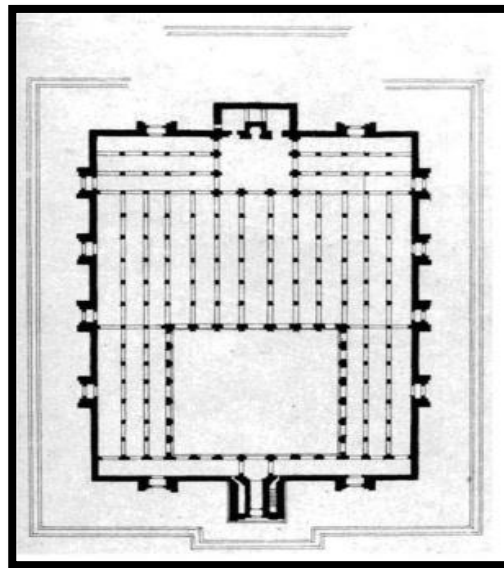


Figure21 : vue sur la mosquée  
Source : [archi-mag.com](http://archi-mag.com)

### III.2.2. Décoration géométrique :

La partie intérieure et le couronnement sont effondrés, est une tour gigantesque construite en moellons siliceux. Malgré les dégradations qu'elle a subies, elle reste un remarquable chef-d'œuvre de l'art musulman. Il s'élève sur l'axe du mihrab.





**Photo34 : vue sur le minaret**  
**Source : <http://www.lematindz.net>**

Le panneau supérieur est orné de cinq arcs à septlobes qui circonscrivent des arcs trilobés et reposent sur des colonnes surmontées de chapiteaux.

Ornementation avec des arcs outrepassés et douze lobes brisés placés de manière, un lobe de plein cintre alterne avec deux lobes brisés. Au-dessus de chacun des deux arcs apparaît un réseau de Panneaux au-dessous du réseau losangé.



**Photo 35 : entrée de minaret**  
**Source : <http://www.lematindz.net>**

La porte monumentale de Mansourah, à la fois entrée principale du minaret et de la mosquée, est tout à fait caractéristique de l'époque almohade.

Elle s'ouvre par un arc légèrement outrepassé, aux voûtures polylobées, placé dans un encadrement rectangulaire. Il retombe sur deux colonnettes d'onyx et porte, sur une bordure,

gravée en style andalou, la dédicace du monument. Ses écoinçons s'ornent de motifs de coquilles en relief, très fréquents dans l'Antiquité. L'encorbellement qui le surmontait à disparu. Il était supporté par des muqarnas sculptés dans la pierre et encadrés de deux consoles finement travaillées.

### **III.2.3. Etude des matériaux et systèmes constructifs :**

La technique de construction utilisée dans la réalisation des éléments défensifs tel que les remparts de est le pisé. En revanche, le corps de la tour principale du minaret est réalisé en maçonnerie de pierre taillée. La structure des voûtes supportant les rampes des escaliers est en brique de terre cuite. La terre directement extraite du sol. Trop sèche pour avoir suffisamment de cohésion, elle a besoin d'être damée.

## **VI. Valeurs de site archéologique el Mansourah :**

### **Valeur historique :**

- Ce site existe depuis la période mérinide depuis le 14<sup>ème</sup> siècle et représente la dynastie des mérinides qui a été passé par Tlemcen et laisser ces traces.
- Un monument classé national dès l'année du 1900.

### **Valeurs architecturale :**

- Le minaret de la grande mosquée de Mansourah est classé le troisième au Maghreb par rapport à sa hauteur.
- On accède à la mosquée par une porte qui se trouve dans son minaret et c'est une spécificité à cette mosquée.

### **Valeur scientifique :**

- Un vaste site archéologique qui est besoin de l'étude et qui porte dans ces ruines une grande histoire et un grand secret qui attend les recherche et les études et d'autre ruine qu'on n'a pas encore découvert en attendant ce que nous va porter les fouilles. Toutes ces recherches vont nous aider à mieux comprendre notre histoire.

### **Valeur économique :**





- La curiosité qui pousse les gens à visiter el Mansourah rend le site rentable et sa revient d'une manière positive sur l'économie non seulement à l'échelle de la ville de Mansourah mais aussi à l'échelle nationale. Notre site archéologique est composé comme nous l'avons



cit  de plusieurs composants, nous avons choisi l'assiette des ruines de la mosqu e de Mansourah et ses abords.

**V. Pathologies :**

pathologies	Illustrations	Recommandation
ph�nom�nes d'�rosion		La r�habilitation des parties fissur�es
la pr�sence de v�g�tation au niveau du minaret		Le nettoyage du minaret
Fait de l'homme		La sensibilisation des gens et la s�curit� de site
la pr�sence des arbres a l'int�rieur de la mosqu�e		Raser les v�g�tations sauvages � l'int�rieur du mosqu�e
Manque des passages pi�tons organis�s autour de la mosqu�e		La cr�ation des passages en respectant les normes
Manque de s�curit� et d'accessibilit� anarchique		La sensibilisation des gens et la s�curit� de site

<b>L'Absence de valeur d'usage</b>		<b>Appliquer interventions qui aident à revitaliser le site</b>
<b>des interventions préliminaires non suffisantes</b>		<b>Insistance sur le respect de l'authenticité</b>
<b>Murs en ruine</b>		<b>La consolidation et le renforcement des murs</b>
<b>Absence de clôtures et manque de protection</b>		<b>Clôturer le site et la mise en œuvre de portails sécurisés</b>

**Conclusion :**

A travers l'analyse du cas d'étude "le site archéologique el Mansourah" et après les interventions précédentes dans le cadre des préparatifs de la manifestation "Tlemcen capitale de la culture islamique" d'opérations de consolidation et de confortement de son minaret ainsi que de ses remparts et murailles, On a remarqué que ces intervention sont été insuffisantes et n'importent aucun intérêt. Donc nous pouvons ressortir que ce site nécessite une autre méthode d'intervention, en intégrant l'architecture contemporaine par ses nouvelles techniques qui peuvent être un moyen efficace et concret contre le déclin actuel connu par ce site archéologique menant à valoriser celui-ci.

## **Conclusion générale**

## **I. Conclusion :**

Représentant de l'identité territoriale et sociale des nations, le patrimoine, dans toutes ses formes, constitue, aujourd'hui, le socle de base du développement socioculturel et économique de n'importe quelle société. Le patrimoine archéologique représente des preuves tangibles qui valorisent et préservent la diversité, l'histoire et la richesse culturelle de chaque pays. En tant que témoins de cette diversité, on peut à partir des sites archéologiques de reconstituer l'histoire de l'humanité depuis la Préhistoire, jusqu'à l'époque contemporaine. Malheureusement, ils sont menacés par l'ignorance, la vétusté, par la dégradation sous toutes ses formes et par l'abandon.

Aujourd'hui, les sites archéologiques ne constituent pas seulement le témoignage culturel et esthétique du passé, mais ils sont également considérés pour leurs valeurs symboliques, sociales, culturelles,..., et économiques. Donc, il doit être apprécié et revitaliser tout en respectant tous ses aspects : historique, artistique,..., culturel et économique. Ainsi, ils pourront être pleinement intégrés en tant qu'un élément constructif et une composante réelle du cadre de vie contemporaine. Pour cette raison, il représente une partie importante de l'environnement de l'homme d'aujourd'hui et sa sauvegarde prend un intérêt tout nouveau et devient capitale.

A propos de la valorisation du patrimoine archéologique, une nouvelle approche d'intervention sur les sites et monuments historiques a émergé, qui s'ajoute aux anciennes interventions connus.

Il s'agit d'intervention par la création architecturale contemporaine. A partir de là, nous avons posé la question sur la possibilité de valoriser les sites et monuments historiques avec une telle approche d'intervention, tout en ayant comme objectifs de connaître les différents types d'interventions qui pourront être menées sur les sites et monuments historiques. Encore, de définir les différentes démarches d'intervention contemporaine et de déterminer les différentes valeurs que pourront apporter les interventions contemporaines sur les sites et monuments historiques. Pour atteindre ces objectifs, les informations recueillies étaient traitées suivant deux approches ; l'approche théorique et l'approche analytique.

Donc, et tout d'abord, nous avons traité le patrimoine archéologique comme notion et nous avons déterminé ses valeurs traditionnelles et nouvelles. Par la suite nous avons abordé les principes formels d'intervention contemporaine comme une invention d'un nouveau style. Et enfin, nous avons essayé d'évaluer la législation Algérienne en ce qui concerne la nouvelle création avec le patrimoine.

A partir de cela, nous pourrions dire qu'on pourra valoriser l'ancien par le nouveau du fait que le patrimoine archéologique a besoin de se renouveler et de se régénérer, et cela avec l'architecture contemporaine comme solution, mais c'est avec des critères ; Le respect de l'authenticité du sites et monuments, l'intégrité des témoignages, ainsi que les significations et la portée du message que le patrimoine archéologique contient : la sensibilité nous pousse à faire attention à ne pas lui enlever sa valeur d'authenticité, car elle présente l'esprit même du patrimoine archéologique. Il ne faut pas toucher ainsi au caractère symbolique parce qu'il présente son âme. Marquer et affirmer son intervention sans porter ombrage à l'ancien : l'intervention doit être distincte et apparente, mais tout en veillant à ne pas dominer les sites et monuments par l'intervention contemporaine.

Alors, entre possibilité ou non possibilité, la valorisation du patrimoine archéologique par l'ajout d'une architecture contemporaine reste un sujet de débat entre visions différentes et le but est d'en sortir avec des principes d'intervention, cependant il y a toujours une part de subjectivité. Ainsi il convient d'avoir une approche et une analyse pour chaque cas d'intervention contemporaine.

## **II. Recommandations :**

- Une valorisation des sites archéologiques par l'architecture contemporaine insiste à prendre en considération la garde d'authenticité des sites.
- L'application de l'architecture contemporaine au niveau des sites archéologiques doit respecter l'équilibre et l'homogénéité entre l'ancien et le nouveau afin d'avoir un chef d'œuvre d'une architecture futuriste et au même temps identitaire.
- La création d'un dialogue entre le passé et le présent avec l'architecture contemporaine doit offrir une vision dynamique et durable.
- Pour répondre aux exigences actuelles, il faut actualiser être vivre le patrimoine archéologique.
- La revitalisation du site par la création des équipements et des servitudes pour améliorer le rendement économique et touristique dans la région.
- Encourager la porosité et la proximité sociale au site.
- Augmenter l'accessibilité au niveau du site archéologique pour éviter les problèmes de tourisme de masse.
- La sensibilisation des différents acteurs sociaux pour les encourager à revitaliser le site.
- Programmer des jours éducatifs pour identifier et reconnaître bien le site et son histoire.
- Le guidage touristique pour une navigation fluide et facile des visiteurs au site.

- La restitution de la mosquée d'el Mansourah, reconvertie les vestiges de la mosquée au musée contemporain qui va aider à exploiter l'histoire à l'échelle local du site et de la ville et revitaliser les potentialités touristiques et économiques dans la région.
- La restauration des parties endommagées du minaret et des murs existants en utilisant des nouvelles techniques.

# **Bibliographie**

## 1 Ouvrages :

- **BOUMEDINE R**, « Tlemcen, capitale de la culture islamique: Les travaux de restauration des monuments en très bonne voie», 01/02 /2011.
- **BOURGOIN, V-LEBLANC, K.** « Les Allobroges »-Arts plastiques.3p
- **CHAMPY, Florent**, «Architecture contemporaine et patrimoine», les annales de la recherche urbaine, 1999.
- **DAVIE M. F**, «*La maison Beyrouthine aux trois arcs et la construction idéologique du patrimoine*», 2003.
- **G.H Bailly**, « *le patrimoine architectural, les pouvoirs locaux et la politique de conservation intégrée*», éd Delta Vevey, 1975.
- **Kevin L. Jones**, «*Caring for archaeological sites: New Zealand guidelines*», éd. Department of conservation, Mars 2002.
- **Laurier Turgeon, Jocelyn Létourneau, Khadiyatoulah Fall**, «*Les espaces de l'identité*», éd. La presse de L'Université Laval, Canada 1997.
- **MADEC, Philippe**, «L'avenir des lieux», Pour le colloque Architectures, Contexte et identités. Les défis du siècle nouveau à Brest. 2003.
- **MELOT M**, « Qu'est -ce qu'un objet patrimonial? », 2004, éd. BBF.
- **MINISSI, Franco**, «Aménagement moderne d'un monument ancien», Réalisations Italiennes. 1975.
- **Perichon Robert, Peronnet Patrick**, «*Archéologie en milieu rural. Prospection et sauvetage à proximité du site d'Aulnat/Gandaillat (Puy-de-Dôme)* », éd. Revue archéologique du Centre de la France. Tome 22, fascicule 1, 1983.
- **PLANCHET, Pascal**, « La création contemporaine confrontée aux réglementations urbaines», 2010.
- **Rivière Georges Henri**, « *La muséologie selon Georges Henri Rivière* », Paris, Dunod, 1989.
- **Robert Paul**, Dictionnaire de la langue Française, 1985.
- **Xavier Delestre**, «*Introduction à l'archéologie* », Direction de la publication universitaire de Guelma, 2009 éd. Albalurbama.

## 2- Mémoires et thèses :

- **ABID Halima et BOUNADOUR Amina**, «La mise en valeur des monuments historiques à travers ces abords, cas des ruines de la mosquée de Mansourah », mémoire de master en Architecture et patrimoine, Tlemcen, 2016.



- **BEKKOUCHE Amina**, « *réhabilitation et mise en valeur d'un patrimoine colonial par le processus de patrimonialisation cas d'étude : belle vue ouest* », mémoire de master, option : urbanisme/académique, spécialité : patrimoine, Constantine, 2015.
- **BREUNVAL Alexia**, « *Les Enjeux de la Patrimonialisation contemporaine* », mémoire de master interdisciplinaire en études du tourisme, l'Institut Universitaire Kurt Bösch, 2013.
- **GEORGESCU PAQUIN, Alexandra**. « *L'actualisation du patrimoine par la médiation de l'architecture contemporaine* ». Muséologie, médiation, patrimoine. Université du Québec à Montréal, Canada-Université d'Avignon et des pays Vaucluse, France, 2013.
- **Gros Mayrevieilles** : de la protection des monuments artistiques, des sites et des paysages, thèse Paris, 1907 ; La mise en valeur du patrimoine architectural, Pierre Laurent Frier, Edition du Moniteur 1979.
- **KECHACHA Imène** « *La nouvelle muséologie active appliquée à la présentation des sites archéologiques* ». Mémoire magister, spécialité patrimoine, constantine 2015

### 3-Article et Rapports :

- **Alberto Ferlenga** « Casabella » revue d'architecture, Molina, 3 octobre 2010.
- **BOURGOIS Justine**, « Le monument et sa mise en lumière », L'Homme & la société 2002.
- **BRADETTE Melissa**, « *L'aménagement paysager pour valoriser le patrimoine* » 14 juillet 2016.
- **Collectif, sous la direction de Caroline Gaulter-Kurhan**, « *le patrimoine culturel marocain* », éd. Malsonneuve et Larose, Paris 2003.
- **l'ordonnance du 4 mars 1993**, Article n°1,2, Belgique .

### 4. Textes juridiques :

- **Décret exécutif n° 03-322**, du 9 Chaâbane 1424, correspondant au 5 octobre 2003.
- **La loi 98/04 relative à la protection du patrimoine culturel** du 15 Juin 1998.
- **Loi sur les biens culturels**, Québec, 1972.
- **l'ordonnance du 4 mars 1993**, Belgique.

### 5-Chartes et conventions :

- **Charte de Cracovie** (Pologne), 2000.
- **Charte de Venise**, 1964.
- **Charte INTERNATIONALE DU TOURISME CULTUREL** La Gestion du Tourisme aux Sites de Patrimoine Significatif (1999).
- **Conférence de NARA**, 1994.
- **Conseil de l'Europe**, *Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique*. Londres, 1969.
- **Conseil de l'Europe**, Patrimoine archéologique les initiatives du conseil de l'Europe et la convention de la valette(1992).
- **ICOMOS**, Charte Internationale pour la Gestion du Patrimoine Archéologique (1990).
- **TICCIH**, 2003.
- **UNESCO 2001**, Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique.
- **Unesco, 1976**, La recommandation de Varsovie-Nairobi : Recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine.
- **UNESCO 1956**, recommandations définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques.

#### **6- Site internet :**

- <http://archeologia.skyrock.com>
- <http://www.ac-grenoble.fr>
- <http://architecture-notion.skyrock.com>
- <http://www.cairn.info>
- <http://www.catherine-vautrin.fr>
- <http://www.pair-archeologie.fr>
- <http://www.revierouge.ca>.
- <http://www.mrclassomption.qc.ca>.
- [www.voyage-tunisie.info](http://www.voyage-tunisie.info)
- <http://l-archeologie.blogspot.com>
- <http://www.patrimoine-ardeche.com>
- <https://fr.wikipedia.org/>
- <http://landarc.fr>
- <https://journals.openedition.org>

- <http://satanismylord.com>
- <http://www.pinterest.fr>
- <http://www.parisinsiderguide.com>
- <http://monumentsdefrance.com>
- <http://www.louvre.fr>
- [www.mcccf.gouv.](http://www.mcccf.gouv.fr)

## **Résumé:**

En dépit de la diversification du sens du patrimoine il n'associe et il ne sera patrimoine qu'après sa définition globale et de citer les signes de transmission et de durabilité d'une part et sa protection d'autre part. Le patrimoine représente l'identité territoriale, culturelle et sociale des nations, le patrimoine, dans toutes ses formes, constitue, aujourd'hui, le socle de base du développement socioculturel et économique des pays.

L'Algérie regorge de signes tangibles sur le sol de son territoire attestant de son histoire séculaire. En effet, son patrimoine archéologique révèle toute l'originalité d'un territoire façonné par une longue histoire et des conditions culturelles très diverses. L'Algérie est parsemée de sites archéologiques d'une richesse inestimable, couvrant différentes périodes. Toutefois, ces richesses archéologiques sont sujet de multiples facteurs de dégradation qui résultent des perturbations engendrées par l'état d'ignorance et de délaissement. Ces facteurs sont ceux dont la gravité et la complexité ne peuvent être gérées uniquement par les issues proposées par la politique patrimoniale et mettent en cause les méthodes traditionnelles de conservation.

De ce point il est nécessaire de mettre en lumière l'un des plus importants sites archéologiques de la ville de tlemcen-el Mansourah - qui est considéré comme une partie de son histoire. Ce site archéologique est porteurs de valeurs variés, mais, il est souvent mal apprécié par leurs visiteurs. Il est perçu comme un lieu vétuste abandonné incapables d'évoquer leur essence.

De ce fait, la conservation des sites et ressources archéologiques en général requiert une approche renouvelée de conservation qui doit être intégrée dans une dimension élargie telle que La valorisation du patrimoine archéologique par l'architecture contemporaine.

**Les mots clés:** le patrimoine, durabilité, protection, patrimoine archéologique, conservation, la valorisation, l'architecture contemporaine.

## **Summary:**

Despite the diversification of the meaning of patrimony, it does not associate and it will not be the patrimony which has the same global definition and to quote the signs of transmission and sustainability of a share and its protection on the other hand.

The patrimony represents the territorial identity, cultural and social development of the nations. Today, the patrimony in all its forms constitutes the cradle of the basis of socio-cultural development and economic development of the country.

Algeria abounds with tangible signs on its land attesting to its secular history.

In effect, its archaeological patrimony reveals all the originality of a territory shaped by a long various history and cultural conditions.

Algeria is dotted with archaeological sites which is an invaluable archaeological treasure, covering different periods. However, these archaeological treasures are subject of multiple factors of degradation which result from the disruption caused by the state of ignorance and neglect. These factors are the gravity and complexity, it can't be just managed by the resulting proposed by the Patrimony Policy and put into question the traditional methods of conservation.

According to this point, it is necessary to highlight one of the most important archaeological sites " The city of Tlemcen-El Mansourah " which is considered as a part of its history. This archaeological site is carriers of varied values, but it is often poorly appreciated by their visitors. It is perceived as a place abandoned antiquated unable to discuss their gasoline.

Thereby, the conservation of sites and archaeological resources requires a renewed approach to conservation which should be integrated in a wider dimension such as the enhancement of the archaeological patrimony by the contemporary architecture.

**Keywords:** patrimony, sustainability, protection, archaeological patrimony, conservation, enhancement, contemporary architecture.

### ملخص:

رغم تنوع معاني مصطلح التّراث إلا أنها تشترك في انه لن يكون تراثا إلا إذا اشتمل تعريفه على ذكر دلالة النّقل و الاستمرارية من جهة و ضرورة الحفاظ عليه من جهة أخرى. فهو يمثل الهوية الإقليمية والثقافية والاجتماعية للأمم، التراث، في جميع أشكاله، هو اليوم الأساس الأساسي للتنمية الاجتماعية والثقافية والاقتصادية للبلدان.

تملك الجزائر دلالات ملموسة على تراب أراضيها تشهد على تاريخها العريق. وبالفعل ، فإن تراثها الأثري يكشف عن جميع أصالة الأرض التي شكلها التاريخ الطويل والظروف الثقافية المتنوعة للغاية. تنتشر في الجزائر مواقع أثرية للثروة التي لا تقدر بثمن ، وتغطي فترات مختلفة ، إلا أن هذه الثروات الأثرية تخضع لعوامل متعددة من التدهور الناجم عن الاضطرابات الناتجة عن حالة الجهل والإهمال. هذه العوامل هي تلك التي لا يمكن إدارة شدتها وتعقيدها فقط من خلال النتائج التي تقترحها سياسة التراث وإشراك الطرق التقليدية للحفظ.

من الضروري، من هذه النقطة، تسليط الضوء على واحد من أهم المواقع الأثرية في مدينة تلمسان المنصورة، والتي تعتبر جزءًا من تاريخها. يحمل هذا الموقع الأثري مجموعة متنوعة من القيم، لكنه غالبًا ما لا يحظى بتقدير زواره. يُنظر إليه على أنه مكان مهجور متهالك غير قادر على إثارة جوهرة. نتيجة لذلك، يتطلب الحفاظ على المواقع الأثرية والموارد بشكل عام إتباع نهج متجدد للحفاظ عليها والتي يجب دمجها في بُعد أوسع مثل تثمين التراث الأثري من خلال الهندسة المعمارية المعاصرة.

**الكلمات المفتاحية:** التراث ، الاستمرارية ، الحماية ، التراث الأثري ، الحفظ ، التثمين الهندسة المعمارية المعاصرة.